

L A C L E F  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

S E P T E M B R E 1721.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté In perinla  
en Catholique, & Approbation au  
Commiffaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , &c.

LA CLEF DU CABINET  
DES  
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems;

Septembre 1721.

ARTICLE I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.*

I. **N**ous annonçâmes, il y a quelque tems, la mort de Monsieur Huet ancien Evêque d'Avranches. Cet illustre Prélat a tenu un rang assez considerable parmi les Sçavans, pour en mériter un Eloge, qui fasse passer à la posterité les principaux événemens de sa vie, & la liste de ses Ouvrages, le fruit de tant de veilles qu'il a sacrifiées au public. Celui-ci est de la même main que celui de Madame Dacier, que nous donnâmes de mois dernier.

*Eloge de Mr. Huet Evêque d'Avranches.*

**P**ierre-Daniel Huet nâquit à Caën en 1630. de Daniel Huet Pillon de Bertoville.

Il reçut de la nature un esprit penetrant &

L 2                   su bril

subtil; une imagination vive & délicate, un naturel doux & insinuant, ce qui fit d'abord concevoir de grandes esperances à ceux qui se trouvetent chargez de son éducation; mais avec tous ces avantages ils n'auroient fait que de médiocres progresz, & peut être même que fils d'un Pere qui s'étoit fait un nom assez considerable parmi les Sçavans, il auroit vécu dans une parfaite obscurité en fait de Litterature, s'il n'eût eu en même-tems un desir extraordinaire de sçavoir, & de s'élever au dessus du vulgaire, tant les premieres années furent traversées de circonstances propres à le dégouter de l'étude, & à lui faire prendre d'autres inclinations.

Mais cette noble ardeur pour la gloire qui vient des Lettres, lui inspirant tantôt du courage & de la fermeté, pour se roidir contre les coups redoublez de la mauvaise fortune : tantôt d'industriels & innocens artifices, pour tromper la vigilance de quelques jeunes gens de son âge, uniquement occupez à le détourner de l'étude, qu'ils n'aimoient pas : tantôt de la condescendance & tantôt de la hardiesse selon que l'occasion le demandoit, lui sçut heureusement surmonter tous les obstacles qui s'opposèrent à son avancement : & bientôt on le vit se distinguer avec éclat dans la pénible carrière qui occupe les premieres années de la jeunesse. Il fit paroître sur tout de si heureuses dispositions pour la Poësie, qu'on jugea dès lors que bientôt on le verroit au nombre des meilleurs Poëtes de son tems, pour peu qu'il cultivât une facilité qui ne pouvoit être le fruit de ses travaux, & que l'étude perfectionnât un goût si extraordinaire  
dans

*des Princes &c. Septembre. 1721. 163*

dans un âge si peu avancé. Et certes on ne se trompa pas; car les Ouvrages que nous avons de lui en ce genre, si ceux qu'il composa dans le premier feu de sa jeunesse ne se sentoient un peu de l'âge, pourroient en tout être proposés pour modele, tant il y reluit de cette noble & majestueuse simplicité qui élève les anciens Poëtes au dessus des modernes.

Quelque penchant que Mr. Huet eut pour la Poësie, son genie étoit trop vaste pour se prescrire des bornes si étroites; & cette passion particuliere ceda bientôt à la passion generale de n'ignorer rien. Il n'étoit encore âgé que de treize ans lors qu'il entreprit d'apprendre tout à la fois la Philosophie, la Géographie, & les Mathématiques, trois Sciences dont chacune eût demandé un esprit ordinaire tout entier. Il en dévora toutes les difficultez avec plaisir, ainsi que nous l'apprenons de lui même; & son travail eut tant de succès, qu'à l'âge de 16. ans il se trouva en état d'expliquer en public toutes les parties des Mathématiques, & de répondre aux différentes questions que lui proposerent les Sçavans, qui furent attirés à cette Assemblée, tant par la nouveauté du spectacle dont on ne se souvenoit pas d'avoir vû d'exemple à Caën, que par la reputation du jeune Mathématicien, qui surpassa en cette occasion l'attente de tout le monde.

Après ce coup d'essai, Mr. Huet s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence; mais ses soins se trouverent bientôt partagés entre cette occupation & un autre genre de Litterature. Jusqu'alors il avoit négligé d'apprendre la Langue Hébraïque & la langue Grecque: il

avoit même toujours eu un grand éloignement pour celle-ci, soit que le travail ingrat qui accompagne inseparablement les commencemens de ces sortes d'études, lui en eut donné encore plus d'aversion qu'il n'avoit d'ardeur pour la solide érudition, soit qu'il se fut faussement persuadé que sans elle on pouvoit devenir véritablement Sçavant. *La Geographie Sainte* du Ministre Bochart qui parut en ce tems-là, lui fit reformer ses idées sur ce point, se trouvant arrêté à chaque pas, & ne pouvant tirer presque aucun fruit de la lecture de cet Ouvrage, qu'il estimoit sans l'entendre, à cause de la reputation de l'Auteur qui vivoit sous ses yeux; il eut honte de lui même selon ses propres expressions: & se déterminâ enfin à vaincre son inclination & les difficultés qui l'avoient arrêté jusqu'alors. Il ne fut pas longtems sans avoir lieu de se sçavoir bon gré de sa resolution. Les succès qui suivoient toutes les entreprises commencerent avec celle-ci, par la seule application & sans aucun secours étranger que celui des Livres, il composâ d'une part une Grammaire Hébraïque fort exacte, dont il se servoit toujours depuis avec fruit: & de l'autre sans qu'il lui en eût coûté beaucoup de travail pour en venir là, il traduisit plusieurs Ouvrages Grecs avec tant de goût & de fidélité, que ses Traductions, qu'il n'avoit entreprises que pour s'essayer, lui firent grand honneur dans l'esprit des Sçavans auxquels il les communiqua.

Mr. Huet s'étant ainsi mis en état de pénétrer avec sûreté dans presque tous les genres de Litterature; étant bon Poëte, habile Mathématicien, Physicien éclairé, Geographe exact,

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 167

exact, possédant dans un degré de perfection au dessus du médiocre Latin, le Grec, l'Hébreu: il songea plus que jamais à perfectionner le fruit de ses études par le commerce des Sçavans, sans lequel il est presque impossible de se distinguer extraordinairement. *Cæm* renfermoit alors dans son sein un grand nombre de gens de Lettres, Mr. Huet s'en fit autant d'amis particuliers, dont il tira beaucoup de lumieres, & qui ne servirent pas peu à augmenter sa reputation: elle étoit déjà connue à *Paris*, lors qu'il y vint pour la première fois à l'âge de 21. ans. Il y trouva la plupart des personnes qui se piquoient d'érudition, prévenuës en sa faveur, & possédant leur estime il gagna sans peine leur amitié, ce qui avoit été un des principaux motifs de son voyage.

Telle étoit la situation où se trouvoit Mr. Huet par rapport au commerce de Litterature qui lui fut toujours si cher, lors que l'étroite union qui étoit entre Mr. Bochart & lui, le mit dans l'occasion de prendre avec presque tous les Sçavans de l'Europe des liaisons qu'il cultiva toujours depuis avec soin. La Reine *Cristine* regnoit alors en *Suede*, & ayant bien plus de goût & d'inclination pour les Sciences que pour le Gouvernement, Elle employoit tous ses soins pour attirer auprès d'Elle tout ce qu'il y avoit de plus habile dans la République des Lettres. Mr. Bochart qui jouissoit d'une reputation extraordinaire parmi les Protestans, fut un de ceux qu'Elle souhaita le plus de voir à sa Cour. Après avoir longtems résisté à de pressantes sollicitations, il ceda enfin, & proposa à Mr. Huet d'entreprendre

ce

ce voyage avec lui. La seule amitié l'y déterminâ, car il songeoit alors à celui d'Italie, où il se promettoit de trouver beaucoup plus d'agrémens ; mais la consolation d'avoir fait plaisir à son ami, ne fut pas le seul fruit qu'il en tira : outre les bonnes grâces d'une grande Reine, dans l'esprit de laquelle il s'insinua si avant, qu'Elle fit tous ses efforts pour le retenir à sa Cour, & qu'Elle renouvela ses poursuites pour l'attirer auprès de sa personne, lors qu'après avoir renoncé à la Couronne, Elle se fut retirée en Italie ; outre l'estime de toute la Suede, & sur tout des Grands du Royaume qui le choisirent d'une commune voix, quelques années après, pour l'Emploi de Précepteur de leur jeune Roi, honneur qu'il ne jugea pas à propos d'accepter ; outre le secours & l'amitié de tout ce qu'il y avoit de plus distingué par une solide étude en Dannemarc, en Hollande & dans les Pais-Bas, qu'il se concilia, & par le moyen desquels il trouva un accez facile auprès de ceux qui fleurissoient dans les autres Etats, il fit plusieurs observations curieuses & utiles tant sur la Geographie, que sur l'Astronomie & les Matématiques ; & on ne sauroit croire combien il tira d'avantages des riches Bibliothèques de la Reine Christine, du Roi de Dannemarc, & des Chanoines Reguliers de St. Martin de *Louvain* : il y trouva un grand nombre d'anciens Manuscrits, & il ne negligea pas d'en profiter autant qu'il lui fut possible, car usant de la permission qu'il en avoit obtenuë, il en transcrivit la plûpart, & revint en France chargé des richesses du Nord, il s'étudia sur tout à ramasser soigneusement tout ce qu'il  
put

*des Princes Ec.* Septemb. 1721. 169

par découvrir des Oeuvres d'Origene dont il resolut dès lors de donner au public une Edition exacte, & il fut assez heureux pour trouver dans la Bibliothèque de *Stokholm* un Manuscrit très fidele de ses Commentaires sur St. Mathieu, & de son Traité de la priere qui lui fut d'une grande utilité pour l'exécution de son dessein.

La face de Caën avoit un peu changé pendant l'absence de Mr. Huet; il trouva à son retour qu'une Societé de Savans y avoit formé une nouvelle Academie, dont il avoit été élu Membre sans le sçavoir; ce qui le flata d'autant plus, que c'étoit une preuve qu'il n'étoit redevable de cet honneur qu'à son mérite. Mais comme cette Societé naissante s'étoit bornée aux belles Lettres, & que la plupart des gens qui la composoient, ne paroissent pas avoir grand gout pour la Physique que Mr. Huet estimoit infiniment, il en établit une autre dans sa maison qui embrassa les parties les plus curieuses de cette science & des Matématiques. L'exemple du Chef anima tellement tous les Membres, que chacun travaillant à l'envi, la reputation de cette nouvelle Compagnie se répandit bientôt partout: plusieurs personnes de la premiere distinction souhaiterent d'y être agrégées, ou honoroient ses Assemblées par leur présence lorsqu'ils en eurent occasion. Le Roi même qui fut toujours le Protecteur des Savans, lui fit sentir les effets de sa liberalité, en fournissant abondamment à la dépense des machines qui lui étoient nécessaires pour pousser plus loin les experiences dont le Public commençoit à gouter les fruits.

Ces travaux academiques de quelque im-

portance qu'ils fussent, n'étoient pas de nature à occuper tout entier un esprit aussi étendu que celui de Mr. Huet. Souvent détourné par plusieurs Savans, qui le consultoient sur d'autres matieres qui demandoient beaucoup d'étude & d'application pour être développées : toujours porté par son inclination à la Poësie, à laquelle il ne pouvoit s'empêcher de donner de tems en tems quelques soins; arrêté par la science des Medailles qu'il commença à goûter plus que jamais, il trouva encoie du tems pour Origene, dont il entreprit de donner au Public une Edition accompagnée de notes & d'une fidele Traduction, aussitôt qu'il eut reçu d'Hollande les collections qu'il avoit faites en cette vûë dans son voyage de Suede. Cet Ouvrage qui commença à paroître en 1668. avoit été précédé de quelques années par un Traité sur la maniere de traduire où Mr. Huet tâche de reprimer la licence de ces Ecrivains audacieux qui ne se font pas de scrupule de s'écarter de leur original, même lors qu'il s'agit des Livres Saints, ou de ceux qui ont raport à la Religion, & on peut juger par l'étudition qui regne dans l'un & dans l'autre, combien ils doivent avoir couté de travaux & de veilles à leur Auteur.

Il y avoit long-tems que les amis que Mr. Huet s'étoit fait à *Paris* le pressoient d'établir sa demeure dans cette Capitale du Royaume; il le souhaitoit lui même, dans l'esperance d'y trouver des secours qui lui manquoient ailleurs, mais la situation de ses affaires ne lui permettant pas d'abandonner sa Patrie. La fortune, ou plutôt son mérite éclatant le mit enfin en état de suivre son inclination.

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 171

nation en ce point, d'une maniere qui lui fut aussi honorable qu'utile. M. Bossuet ayant été choisi par le Roi pour succéder dans l'Emploi de Precepteur de Monseigneur le Dauphin à M. le President de Perigny qui mourut en 1670. S. M. donna à ce Prélat M. Huet pour Colleague, avec le titre de Sous-Precepteur de ce jeune Prince, ce que M. de Montausier, quoi que fort porté pour M. Huet, avoit empêché à la priere de M. Perigny, qui redoutoit le merite d'un Associé de ce caractere.

Une des premieres choses auxquelles M<sup>r</sup>. Huet travailla, fut de gagner les bonnes graces des Princes & Princesses auprès desquels le Poste qu'il occupoit, lui donnoit accès. Il s'appliqua sur tout à faire sa cour à Monseigneur le Duc d'Orleans Frere du Roi, & à Louis de Bourbon Prince de Condé : & ce ne fut pas sans fruit, car il trouva toujours depuis en eux une protection d'autant plus assurée qu'elle étoit fondée sur l'estime qu'ils avoient conçue pour lui. Le tumulte de la Cour, & les soins qu'il étoit obligé de donner à Monseigneur le Dauphin, ne l'empêchoient pas cependant de vaquer à ses études particulieres. Il entreprit, malgré les obstacles qu'il trouvoit à un pareil dessein, d'exécuter le projet de sa Demonstration Evangelique qu'il avoit déjà formé en Normandie, & pour cela il se fit une loi de ne perdre aucun moment, & de donner à cet ouvrage tout le tems que ne lui emporteroit pas son Emploi, & les distractions infinies qu'il entraînoit après lui : il rejetta pendant long-tems en cette vûë les propositions que lui firent plusieurs Membres de l'Academie Françoisé pour l'engager à de-  
mander

mander une place dans cet illustre Corps, & ce ne fut que pour n'être pas obligé de dévaloir le témoignage qu'ils rendoient de lui à leurs Confreres, qu'il se détermina à accepter l'honneur qu'on lui offroit : il se priva avec rigueur de tous les agrémens qu'il auroit pu se procurer aux dépens de son étude, & il n'y avoit pas jusqu'aux heures destinées à son lever & à son coucher qu'il ne mit à profit par la lecture qu'il se faisoit faire alors ; souvent même il se déroboit à la Cour de soir, & alloit passer les nuits dans les Bibliothèques de *Paris* pour y prendre des connoissances qu'il ne trouvoit pas dans la sienne. Par ce travail constant & opiniâtre, il vint enfin à bout de son entreprise, & sa Demonstration parut avec succès en 1679. quelque effort qu'eussent fait certains esprits envieux pour la faire échouer.

Pendant que Mr. Huet travailloit à sa Demonstration Evangelique, la lecture des livres saints, & la méditation des plus grandes vérités de la Religion, qu'il fut obligé de se rendre familières, reveillerent en lui les vifs sentimens de piété qu'il avoit eu dans sa jeunesse, & il se sentit tout de nouveau porté à embrasser l'Etat Ecclesiastique, pour lequel il avoit eu alors de si grands attraits : il ne balança pas un moment à suivre la voix de Dieu, & il fut enfin ordonné Prêtre dans la quarante-huitième année de son âge. Le Roi le nomma peu après à l'Abbaye d'*Aunay*, & dès que sa présence ne fut plus nécessaire à la Cour, il en partit pour en aller prendre possession.

*Aunay* est une petite Ville de Normandie dont la situation est des plus avantageuse. La  
varieté

varieté de son territoire forme un des plus riants spectacle ; & Mr. Huet fut si enchanté de ce séjour, que chaque année au commencement du Printems, il alloit en voir renaître les ornemens, & que ce ne fut jamais qu'avec peine que les approches de l'Hyver le rappellerent à *Paris*. Ce qui le charmoit surtout, c'est qu'au milieu de ces lieux champêtres, il jouïssoit après dix ans entiers passez dans le mouvement à la Cour, d'une douce tranquillité qui lui permettoit de goûter à son aise le plaisir de l'étude. Il en profita avec soin, & ce fut là qu'il composa son Traité de la concordance de la raison avec la Foi ; sa censure de la Philosophie de Descartes qu'il avoit fort goûtée dans sa jeunesse, mais dont il comprit le peu de solidité dans un âge plus mûr ; sa Dissertation sur la situation du Paradis Terrestre ; les notes sur l'Antologie des Epigrammes Grecques, & plusieurs autres ouvrages que nous passons sous silence.

L'étude n'occupoit cependant pas tellement Mr. Huet dans sa solitude d'*Aunay*, qu'il ne l'abandonnât quelquefois afin de vaquer à la méditation des veritez éternelles. On ne peut pas douter qu'il ne dût à ce pieux exercice une partie de cette grandeur d'ame & de cette fermeté Chrétienne qui parut dans toutes ses actions depuis qu'il eut été initié au Sacerdoce, & surtout après son élévation à l'Episcopat, dont il remplit les devoirs avec tant de zèle & d'édification.

Il fut d'abord nommé à l'Evêché de Soissons en 1685. ; mais comme la France n'avoit en ce tems-là aucun commerce avec *Rome* à cause de quelques différends entre les deux Cours,

il ne put avoir de Bulles que sept ans après à ce qui lui donna lieu de changer de Siège en 1689. avec Monseigneur Brulart de Sillery; qui venoit d'être nommé à *Avranches*. Il eut beaucoup de peine à donner dans cette idée, parce qu'il étoit fort attaché au premier Troupeau que la Providence avoit confié à ses soins, mais il ceda enfin aux pressantes sollicitations de Mr. de Sillery, qui se chargea des avances nécessaires pour en obtenir l'agrément du Roi. Son premier soin après que la Cour eut ratifié sa permutation, fut d'aller visiter la nouvelle Eglise; il ne fut pas longtems à s'apercevoir que sa condescendance avoit ouvert à son zèle une bien plus vaste & pénible carrière. La Discipline Ecclésiastique qui étoit extrêmement affoiblie, & tout se ressentoit de la longue vacance du Siège. Ce spectacle affligea Mr. Huet, mais il ne se rebuta pas. Pendant les trois années qu'il demeura encore sans Bulles, il s'appliqua avec une sollicitude pastorale à chercher les moyens de déraciner de si grands maux, & ne perdit aucune des occasions qui se présenterent d'y apporter quelque remède. Il travailla encore plus efficacement après qu'il eut été sacré; car se servant alors de toute l'autorité que lui donnoit son Ministère, il remit en vigueur les anciens Statuts Sinodaux de ses Prédécesseurs, il en publia lui-même de nouveaux, & s'appliquant avec autant de charité que de fermeté à en procurer l'observation, il eut bientôt la consolation de voir prendre une nouvelle face à son Diocèse.

Mr. Huet avoit déjà gouverné près de dix ans l'Evêché d'*Avranches*, lorsque les infirmi-

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 173

rez qui lui survinrent, l'obligerent enfin à s'en démettre entre les mains du Roi. Sa Majesté accepta sa démission, & pour le dédommager en quelque sorte du sacrifice qu'il faisoit d'un revenu dont il ne croyoit pas pouvoir jouir sans remplir les fonctions auxquelles il étoit attaché, Elle lui conféra l'Abbaye de *Fontenay*. Comme elle est située au voisinage de *Caën*, lieu de la naissance de Mr. Huet, il en fit d'abord reparer les Bâtimens, résolu d'y finir ses jours; mais n'y ayant pas trouvé les agrémens sur lesquels ils avoit compté, il l'abandonna, & se retira chez les Jésuites de la Maison Professe qu'il avoit fait héritiers de sa Bibliothèque; en s'en réservant l'usage pendant sa vie. C'est là qu'il a passé tranquillement ses dernières années, partageant ses jours entre la priere & l'étude. Il avoit coutume d'écrire de sa propre main à la marge de ses livres les remarques qu'il faisoit en lisant, & il a laissé entr'autres un *Calépin* si enrichi de nouveaux mots & de réflexions curieuses, que ceux qui en sont en possession, rendroient un service important à la République des Lettres en donnant cet ouvrage au public.

La mort de Mr. Huet répondit à la vie édifiante qu'il menoit depuis longtems. Il fit paroître beaucoup de grandeur d'ame & de Religion dans sa dernière maladie, & sans que les approches de son dernier moment eussent jamais troublé la tranquillité de son ame, il rendit enfin l'esprit avec une confiance qui ne pouvoit être que le fruit d'une bonne conscience, le 26. Janvier 1721. âgé de 91. ans.

Il étoit d'une constitution femme & robuste qui ne fut jamais altérée par l'étude ; d'un esprit juste & solide qui reluit dans tous les ouvrages ; d'une ardeur extraordinaire pour les sciences, & toujours disposé à recevoir des instructions, d'un commerce facile, & d'une humeur naturellement enjoiée, chose peu ordinaire aux Savans ; d'une probité parfaite, sincère, ouvert, & attaché surtout à la Religion Catholique, dont il conserva toujours les sentimens avec soin.

Catalogue des Ouvrages de feu Mr. Huet  
ancien Evêque d'Avranches.

**D**E *l'Interprétation*, en deux Livres à Paris 1661. à *Stadem* 1668. à *la Haye* avec le  
 Ses Ouvrages. *Traité de l'Origine des Romans* traduits en Latin.

*Commentaires d'Origene sur la Ste. Ecriture. Grec & Latin à Roïen* 1668. in fol. à *Cologne* 1685.

*De l'origine des Romans.* à *Paris* 1670 à *Londres* 1672. traduit en Anglois, à *Amsterdam* 1679. traduit en Flamand à *la Haye* 1683. à *Paris* 1685. à *Paris* 1693. à *Amsterdam*.

*Discours prononcé à l'Academie Française.* à *Paris* 1674.

*Remarques sur Manilius &c sur les Notes de Scaliger.* à *Paris* 1679.

*Demonstration Evangelique.* fol. à *Paris* 1679. à *Amsterdam* 1680. à *Paris* 1690 à *Leipsich* 1694.

*Censure de la Philosophie de Descartes,* à *Paris* 1689. à *Helmslad* 1690. à *Francquer* 1690. à *Hannover* 1690. à *Paris* 1694.

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 177  
*Questions d'Annay de la Concorde de la Rai-  
son & de la Foi.* à Caën. 1690.

*De la situation du Paradis Terrestre,* à Paris  
1691. à Leipsick 1694. à Amsterdam 1698.  
avec la Dissertation sur les Navigations de  
Salomon, à Amsterdam 1698. à Amsterdam  
1701. à Amsterdam 1716.

*Nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire  
du Cartésianisme :* à Paris 1692. à Utrecht  
1698. à Amsterdam 1698. augmenté.

*Statuts Synodaux pour le Diocèse d'Avran-  
ches, lus & publiez dans le Synode tenu à Avran-  
ches l'an 1693. Trois Supplémens ausdits Statuts,  
lus & publiez dans les Synodes d'Avranches  
dans les années 1695. 1696. 1698. à Caën les  
mêmes années.*

*Vers Latins & Grecs à Utrecht 1664. à  
Deventer 1668. à Amsterdam 1672. à Utrecht  
1700. à Paris 1709.*

*Des Navigations de Salomon,* à Amsterdam  
1698.

*Notes sur l'Anthologie des Epigrammes Grec-  
ques,* à Utrecht 1700.

*Origines de Caën,* à Roëen 1702. & 1706.

*Lettre à Mr. Perrault sur la paralelle des  
Anciens & des Modernes, du 10. Octobre 1692.  
à Paris 1704.*

*Examen du sentiment de Longin sur ce Pas-  
sage de la Genese : & Dieu dit que la lumiere  
soit faite, & la lumiere fut faite,* à Amsterdam  
1706.

*Histoire du Commerce & de la Navigation des  
Anciens,* à Paris 1716. à Bruxelles 1718.

*Memoires de Mr. Huet,* en 1718. à Amster-  
dam chez du Sauzet.

II. Le *Cachet* est le mot de l'Enigme du mois dernier. En voici deux que l'on me mande être nouvelles & n'avoir pas encore paru.

*Premiere Enigme.*

**J'**Ai part à ces exploits qui ravagent la terre,  
Comme aux amusemens, images de la guerre.

Par fois & même assez souvent,  
Le Solitaire, le Sçavant  
Me veulent auprès d'eux, m'aprochent de leur couche ;

Mais qu'on ne craigne rien pour moi,  
Seule avec eux la nuit, j'y suis comme une souche,

Et n'en ay pas le moindre effroi.  
A leurs empressemens je sçai ne pas repondre,

Ils ont tous beau me tourmenter,  
Je trompe leurs desirs jusqu'à les dépiter,  
Plus je les vois après moi se morfondre.

L'avare dans son coffre fort  
Ne serre pas si bien écus, sols & pistolles,  
Que je cache & défends le bien que l'on me vole ;

Mais à la fin je cede à leurs efforts.  
Ce qu'on m'enleve est un bien secourable ;  
Quoique commun, il est pourtant si précieux,  
Que si l'on veut croire la Fable,  
La terre le ravit aux Cieux.

*Seconde Enigme.*

**N'**En deplaise à qui dit que cela ne peut être ,

je

*des Princes &c. Septemb. 1721. 179*

Je donne ce que je n'ai pas,  
Quand le destin me fait un Maître,  
Je quitte rarement les pas.  
L'on me cherche aux champs encore plus  
qu'à la Ville,  
Aux uns très-nécessaire, aux autres inutile ;  
Selon le Maître que je fers,  
Mes ajustemens sont divers.  
L'un m'accorde toujourns quelques faveurs nou-  
velles,  
L'autre moins attentif n'est pas si genereux,  
N'importe, je les fers également tous deux ;  
Jusqu'à souvent épouser leurs querelles.  
Qui mieux que moi fit jamais son devoir ?  
Pour finir, j'ai des yeux & je ne saurois voir.

III. Le prix de Poësie qui se distribuë tous les ans à l'Academie Françoisè, a été ajugé à Mr. Dizier Auteur du voyage du Parnasse ; c'est le même qui le remporta déjà l'année passée. Mr. l'Evêque de Soissons a été enfin reçu Membre de cette Academie, à la place du fils de feu Mr. Racine, qui s'en est démis en sa faveur.

## ARTICLE II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier*

I. **E**spagne. Il est certain que pendant le court séjour que le Prince Regnant a fait à *Madrid*, on y a signé un Traité provi-  
M 2 lionnel

*Traité de Paix & de Commerce, entre l'Espagne & la Grande-Bretagne, qui a été envoyé à Londres par le Colonel Stanhope, pour y être ratifié. Les differends avec la France sont aussi sur le point d'être accommodés, ce qui va faire prendre une toute autre face aux affaires de l'Europe. Cependant parmi toutes ces Negotiations on ne voit pas que l'Empereur, quoique partie très-intéressée, & unie avec la France & l'Angleterre par le Traité de la Quadruple Alliance, fasse aucune démarche dans cette occasion, ni que ses Ministres se donnent aucun mouvement pour traverser des intrigues qui semblent se faire par ses Alliez avec leur ennemi commun, à son exclusion, & sans sa participation. C'est un mystere qui se développera à l'ouverture du Congrès de Cambrai, ou bien lorsque les Traitez faits entre ces Couronnes seront rendus publics. On n'attend, dit-on, pour cela que le retour de l'Express qui a été envoyé au Roy de la Grande-Bretagne, & que l'échange des Ratifications soit faite. Quoi qu'il en soit, on commence déjà à faire les dispositions nécessaires pour reprendre possession des Places de Fontarabie & St. Sebastien, occupées par la France, & la communication entre la Garnison Angloise de Gibraltar & les Habitans du plat Pays qui avoit été interrompue, est rendue libre comme auparavant. Les Nouvellistes mêmes, gens qui se mêlent de vouloir pénétrer dans l'avenir, & de regler le destin des Rois, cimentent déjà la réunion de ces Princes par des Alliances & des Mariages, qui, peut-être n'auront lieu que dans leur imagination.*

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 181

II. Le 16. Juin la Cour partit de *Madrid* pour aller à l'*Escorial*, où les Ministres de France l'ont suivie : leurs conférences avec le Marquis de Grimaldo continuent toujours, & il va & vient souvent des Exprés de cette Cour à celle de France. Le 25. le Prince & la Princesse Regnante allèrent avec le Prince des Asturies à *Balsain* voir les nouvelles reparations que l'on a fait faire à cette Maison Royale, & revinrent le 27. à l'*Escorial*, où on assure qu'ils resteront jusqu'à la fin du mois d'Août. On n'a pas encore commencé la réforme qui doit se faire dans les Troupes Espagnoles, qui de 120. mille hommes seront, dit-on, réduites à 70. mille. Elle est, sans doute suspendue jusqu'à ce que les différends qui regnoient entre l'Espagne, la France & l'Angleterre, soient tout-à-fait terminés, ou que l'ouverture du Congrès de *Cambrai* se fasse. On attend de jour à autre un Ambassadeur de la République de *Venise*, & Mr. Balbi Envoyé de celle de *Genes*, qui est arrivé à *Madrid*, n'avoit pas encore eu Audience au commencement de Juillet. Le Comte de Marillac Lieutenant General François, s'est retiré en cette Cour, où le Prince Regnant lui a donné de l'Emploi avec des appointemens considérables.

*Journal  
de la Cour,*

III. Le Marquis Mari Chef d'Escadre, a été fait Lieutenant General ; & Dom Gonzales Chacon, Gouverneur & Capitaine General de la Province de *Quipuscoa*. Le Gouvernement de *Castillon de la Plata*, a été donné au Brigadier Dom François Bustamente, & celui d'*Aquamente* à Dom Alvarez de Caranca.

*Emplois,*

Le Prince Regnant a permis au Marquis de Grimaldo de prendre Séance au Conseil en

M 3

qualité

qualité de Conseiller d'Etat, en consideration de ses services, ce qui n'empêchera pas qu'il n'exerce la Charge de Secretaire d'Etat, dont il est pourvû.

Le Duc de St. Michel Sicilien de Nation, qui s'est retiré en cette Cour, a été élevé à la dignité de Grand d'Espagne de la premiere Classe, de même que le Marquis d'Ariza, tant pour eux que pour leurs descendans à perpetuité.

*Arrivée de  
la Flotte  
Hollandoise  
à Cadix.*

IV. La Flotte Hollandoise destinée contre les Algeriens, & commandée par le Vice-Amiral Sommelsdick, étant entrée dans la Baye de *Cadix* dès le mois de Juin dernier, le Baron de Colster Ambassadeur des Etats Generaux, a notifié son arrivée par écrit au Marquis de Grimaldo. On a depuis été informé qu'elle en étoit sortie pour aller croiser dans le détroit sur les Corsaires de Barbarie, & le 23. elle avoit relâché dans le Port de *Malaga*. Comme depuis l'arrivée de cette Escadre dans la Méditerranée, les Corsaires n'y paroissent plus & se sont retirez, elle reprit le 30. la route de *Cadix*, & le premier Juillet elle étoit à l'Ancre au *Capemol* entre cette Ville & *Malaga*: le bruit s'étoit répandu que le General Sommelsdick avoit ordre d'aller bombarder *Alger*, pour obliger cette Republique à renouveler avec la Hollande un Traité de Paix & de Commerce, ce qui n'allarme pas peu les Mores. En effet il n'y a gueres d'aparence que les Etats Generaux ayent mis une Flotte si considerable en Mer, pour venir seulement se montrer sur ces Côtes, sans rien entreprendre de plus que de dissiper ces Corsaires. Mais ce ne sont que de simples conjectures que l'on hazarde.

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 183

V. Les Gallions destinés pour les Indes Occidentales partirent enfin le 21. Juin de la Baye de *Cadix*, pour *Cartagene*, au nombre de 9. Bâtimens, 4. Bâtimens qui leur servent d'escorte, & deux Bâtimens d'avis, sous le Commandement de Dom Amabo de Cuebas y Pardo. Leur Cargaïson n'est pas si riche cette année que les précédentes, & ne consiste la meilleure partie qu'en Vins, Eaux de vie, Huiles, Farines & autres denrées du cru d'Espagne, pour la valeur environ de trois millions d'écus. Comme le vent étoit favorable lorsque cette Flotille mit à la voile, on attendoit d'apprendre au commencement de Juillet qu'elle auroit passé les *Canaries*, & de voir retourner les Vaisseaux qui l'ont escortée jusqu'à la hauteur de ces Îles. Dès le 14. il étoit arrivé dans le Port de cette Ville un Bâtiment d'avis parti de la *Havanne* le 4. Mai, chargé d'argent & de riches marchandises, dont le Capitaine a rapporté que cette Flotte étoit attenduë avec impatience en Amérique, d'autant plus que les Marchandises d'Europe sont d'une très-grande rareté au *Perou*; & que celle que commande Dom Fernando Chacon, s'assembloit à *Vera-Cruz*, pour pouvoir repasser incessamment en Espagne.

VI. Le Gouverneur de *Centa* a écrit à la Cour pour demander des Troupes fraîches, afin de remplacer quatorze à quinze cens hommes tant Officiers que Soldats malades qu'il a renvoyé en Espagne. On n'a pas d'autres nouvelles de cette Ville, & ce que l'on avoit dit le mois dernier de la levée du Blocus de cette Place par les Maures, ne s'est pas encore confirmé : On ajoute seulement que la consternation est inex-  
pri-

primable à *Alger*, que l'on craint que la Flotte Hollandoise ne vienne bombarder. Cette Escadre se tient toujours à *Cadix*, à laquelle on assure que doivent se joindre trois Vaisseaux de guerre Espagnols, en cas qu'elle veuille entreprendre quelque chose contre cette Republique.

*Conversion  
& Baptême  
d'un Mahometan.*

VII. *Portugal*. On fit le 13. du mois de Juin dernier la ceremonie de baptiser dans l'Eglise Patriarchale de *Lisbonne*, un nommé Achmer, Frere du Gouverneur de *Ste. Croix* en *Barbarie*, & fils du Secretaire du Roi de Maroc, qui a abjuré le Mahometisme, & embrassé la Religion Catholique Romaine; ce fut le Roi qui lui servit de Parain, & lui donna le nom de *Jean de Dieu*; S. M. étant representée par le Marquis de Gouvea son Majordôme. Ce nouveau converti étoit à *Lisbonne* dès l'année dernière dans le Seminaire de Saint Patrice, où le Roi lui faisoit fournir tout ce qu'il avoit besoin, & où il s'étoit retiré pour avoir tué dans la colere d'un coup de poignard le fils du Roi de Maroc son Maître, avec lequel il avoit eu querelle.

VIII. L'Academie Royale établie pour l'Histoire à *Lisbonne*, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux, fait des progrès qui passent l'esperance que l'on en avoit conçue; voici ce que l'on mande de cette Capitale à ce sujet.

*Extrait d'une Lettre de Lisbonne du 15. Mai*

1721.

*Memoires  
concernans*

L'Academie Royale de l'Histoire établie depuis six mois en cette Ville, a fait imprimer

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 185

mer le résultat de ses principales conférences. *l'Academie d'Histoire établie à Lisbonne.*  
Dans celle du 18. Mars dernier, à laquelle le Marquis d'Abrantes présidoit, les Censeurs se chargerent de réduire en deux volumes la Description de toutes les Médailles & Monnoyes qui ont été frapées depuis l'établissement de ce Royaume, & de donner un Recueil des meilleures Inscriptions qui se trouveront sur les differens monumens.

Dans celle du premier Avril, dont le Marquis d'Allegrette étoit Président, le Pere André de Barros Jésuite, rapporta plusieurs Memoires curieux touchant l'Evêché des Algarves, & fit la lecture d'une dissertation très-recherchée sur la vie de St. Jacques d'Espagne, dans laquelle il refute ce que le Cardinal Baronius en a écrit; le Pere Antoine Gætano de Souza, Clerc Régulier de la Providence, fit part à l'Academie de ses recherches sur les Eglises du Brezil & des Indes Orientales, qui ont été fondées par les Rois de Portugal, & sur leurs Archevêques & Evêques, dont il a fait imprimer un Catalogue historique: le Pere Antoine Dos Reys, de la Congrégation de l'Oratoire, promit l'Histoire de l'Evêché de Lamego, & des Evêques qui l'ont gouverné depuis sa fondation: le Pere Antoine Simon Jésuite, l'Extrait de son Histoire de l'Archevêché d'Evora: le Pere Bernard de Castello Blanco, de l'Ordre de Cîteaux, grand Chronologiste de ce Royaume, promit de donner dans peu une Histoire complete des Regnes de Pierre I. & de Don Ferdinand.

Dans l'Assemblée du 16. du même mois, le Docteur Barthelemi Laurent de Gusman rapporta quelques Memoires concernans l'Histoire

Ecclésiastique de l'Evêché de Porto , dans lesquels son principal objet étoit de prouver que St. Basile en a été le premier Evêque , malgré les raisons contraires rapportées dans quelques fragmens historiques attribués à St. Athanase , Evêque de Saragosse : le Pere Barthelemi de Vansconcellos Jésuite , devoit lire les Préliminaires de l'Histoire de Miranda , dont il s'est chargé , mais il s'excusa sur le refus qu'on lui a fait de lui communiquer les Chartres nécessaires.

L'Histoire du Regne de Don Sebastien , avant la Proclamation du Roi Don Juan IV. , dont le Docteur Jacques Barbosa Machado avoit promis de donner les éclaircissmens , sera d'une exécution difficile , parce qu'il n'a pû rassembler encore aucuns Memoires certains sur la vie de ce Prince.

A l'égard de l'Histoire des Regnes de Don Sanche II. & d'Alphonse III. le Vicomte d'Assêca qui y travaille , lut dans l'Assemblée ce qu'il a déjà écrit sur le commencement du Regne du premier de ces Princes , jusqu'à son mariage avec Dona Messia Lopes de Haro.

Les autres Memoires lûs dans les autres Assemblées , regardent quelques Evêchés du Royaume , & on les doit rassembler dans un seul Corps d'Histoire , pour les publier dès qu'ils seront parfaits. Dans celle qui se tint le 30. Avril dernier , & à laquelle le Comte d'Ericera présidoit , fut honoré de la presence du Roi. Le Comte de Mouranto y fit rapport des découvertes qu'il avoit faites sur l'Histoire de l'Evêché de Partalegre. François Denis d'Almeda fut chargé de travailler à l'Histoire du Roi  
Don

Don Manuel : il déclara qu'il avoit dessein de suivre le plan sur lequel Damien de Gœez avoit commencé de décrire les Expéditions de ce Prince en Afrique & en Asie , & qu'il eseroit de le perfectionner par la communication des Archives de la Tour de Tombo. Le Beneficier François Leytaon Ferreira , qui est chargé de faire l'Histoire de l'Evêché de Coimbre, promit de publier incessamment deux Volumes d'Annotations curieuses sur l'Histoire Ecclesiastique & Seculiere de cet Evêché. Le Pere Jérôme Castilho Jesuite , devoit aussi communiquer quelques Dissertations sur l'Histoire du même Evêché, & sur celle de l'Evêché de Guarda , mais il ne pût s'en acquitter , ayant été obligé de s'absenter. Le Pere Dom Jérôme Conrado de Argote , Clerc Regulier de la Divine Providence , dit qu'il avoit remis au Secretaire de l'Academie ce qu'il avoit écrit touchant l'Archevêché de Braga : mais que cet Ouvrage n'étant pas dans l'ordre prescrit par l'Academie depuis son établissement , il le retiroit pour lui donner une nouvelle forme : Il rapporta seulement de vive voix , ce qu'il avoit écrit en particulier , pour prouver que St. Jacques avoit prêché l'Évangile en Espagne ; tirant la preuve de cette nouvelle opinion d'un passage de St. Jérôme , auquel il parut donner une interpretation vraisemblable. Jérôme Godinho, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Grand Officier de la Secretairerie des Graces & Recompenses , qui est chargé d'écrire en Langue Portugaise l'Histoire de la descente des Maures du tems du Comte Don Henriques , déclara qu'il lui seroit plus facile de décrire leur embarquement lorsqu'ils furent chassés, que leur

des-

descente & leurs exploits , parce que les Auteurs qui en avoient écrit , l'avoient fait d'une maniere si peu vraisemblable , qu'ils avoient donné lieu à un grand nombre de critiques , sur lesquels il n'y avoit aucun fond à faire : ce qu'il fit voir par une critique très-ingenieuse , qu'il a faite contre ces critiques mêmes. Enfin la Séance finit par l'élection du Docteur Henrique François Henriques , Chanoine de Sé de Elvas , à la place d'Academicien Provincial.

IX. Il est arrivé à Lisbonne un Envoyé du Roi de Sardaigne , qui a déjà eu plusieurs Audiences particulieres du Roi. On débite que le principal point de sa Commission regarde le Mariage de l'Infante Dona Françoisse , Sœur de S. M. Portugaise , avec le Prince de Piémont.

### A R T I C L E I I I.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.*

*Promotion de M. Conti au Cardinalat.*  
**R**ome. Le Pape tint le 16. Consistoire secret, dans lequel S. S. fit la ceremonie de fermer & d'ouvrir la bouche aux Cardinaux de Rohan , d'Acunha , Bissy , Czacki , Bossu , Belluga , Perreira , Borgia , Cinfuegos & Schonborn. Plusieurs Evêchez y furent aussi proposez , & le Cardinal Ruffo déclaré Legat de *Boulogne*. Ce Consistoire fut terminé par l'élevation au Cardinalat de Mr. Bernard

*des Princes &c. Septemb. 1721. 189*

nard Conti de l'Ordre des Benedictins & Frere de Sa Sainteté, qui reçut d'abord des mains du Pape la Calotte rouge au bruit d'une décharge generale de l'Artillerie du Château Saint Ange. Il y a eu à l'occasion de cette Promotion des feux de joye & des illuminations par toute la Ville, particulièrement au Palais des Parens de la Maison Conti, que le Sacré College, les Ambassadeurs & la Noblesse n'ont pas manqué de complimenter. Dans un Consistoire public qui se tint le 19. le nouveau Cardinal fut admis à baiser les pieds de Sa S. & à embrasser tous les Cardinaux ses Confreres; Son Eminence prêta ensuite le serment ordinaire, & reçut le Chapeau avec les formalitez accoutumées: l'après midi elle alla visiter la Basilique de Saint Pierre, & commença par le Cardinal Tanara Doyen des Cardinaux, à faire les visites qu'elle doit rendre au Sacré College. Dans ce tems-là le Cardinal Davia partit pour retourner à son Evêché de *Remini*, le Cardinal Bentivoglio à sa Legation de la *Romagne*, & le Cardinal Barbarigo à son Diocese de *Bresce*. Le Cardinal Aquaviva a obtenu du Prince Regnant en Espagne une pension considerable sur l'Evêché de *Cuenca*, & a reçu 2000. pistolles pour l'indemniser des dépenses qu'il a faites pendant la tenuë du dernier Conclave.

Il s'est tenu au Quirinal une assemblée de quelques Cardinaux, où Mrs. Celigola & Trancastelli ont assisté, pour travailler aux moyens de redresser les abus qui se sont glissés dans les Monnoyes, & le commerce des Draps étrangers. On a depuis publié un Placard qui défend le cours des uns & des autres dans toute

*Placard  
contre les  
Monnoyes  
& les Draps  
étrangers.*

l'é-

l'étendue de l'Etat Ecclesiastique. Mr. Conventi Evêque de *Terracine* a été mandé à *Rome*, pour répondre & le purger sur diverses accusations intentées contre lui par ses Diocésains ; on travaille actuellement à instruire le procès de ce Prélat, qui ne sera pas, dit-on, décidé à son avantage. Sa Sainteté a ordonné que le Cardinal Albani touchera à l'avenir les émolumens de la Charge de Camerlingue qu'il avoit exercée jusqu'ici sans profit, de même que le Cardinal Scotti pour celle de Préfet de Justice.

III. Le 21. le Cardinal de Rohan, qui, quelques jours auparavant avoit délivré ses Lettres de créance, eut sa première Audience publique du Pape en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de France. L'après midi du même jour Sa Sainteté en donna aussi une particulière au Chevalier de Saint George, qui y fut introduit avec la Princesse son Epouse & le jeune Prince leur fils, par l'escalier du côté du Jardin. L'accueil favorable & les caresses extraordinaires que le Saint Pere leur fit, persuadent qu'ils ont retrouvé dans la personne d'Innocent XIII. un nouveau & puissant Protecteur. Avant de se retirer ils reçurent des marques de la libéralité de Sa S. qui remit au Chevalier de St. George une assignation de 8000. écus, & fit présent au Prince leur fils pour la valeur de 2000. écus de bijoux enfermés dans une bourse de drap d'or. Le 24. jour de la Fête de Saint Jean-Baptiste, il y eut Chapelle publique à l'Eglise de St. Jean de Latran, où le Pape, qui n'a pas encore pris possession de cette Eglise, ne se trouva pas, mais le 16. il y eut Congregation du St. Offi-

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 191

ce pour la premiere fois depuis son avènement au Pontificat , où il assista. S. S. y prêta le serment ordinaire entre les mains du Cardinal del Giudici Préfet de cette Congregation , en présence du Sacré College. Ce jour-là Mr. Cornaro Ambassadeur de *Venise* , eut encore une Audience publique du Pape au *Quirinal* , où il se rendit avec un cortège nombreux & magnifique , & au retour les Prélats & la Noblesse qui l'avoient accompagné , furent regalez de toutes sortes de rafraichissemens. Le 28. les Cardinaux Czacki , Cornaro & Cusani partirent pour retourner chez eux.

IV. Le nouveau Cardinal Conti a rendu visite en habit court au Chevalier de St. George & à la Princesse son Epouse ; ce Prélat a été gratifié par le Pape son frere de l'Abbaye de *Saravale* située dans l'état Ecclesiastique , dont le revenu annuel est de 14000. écus : cette Abbaye étoit vacante par la mort de l'Abbé de Lorena. Don Etienne Conti troisième Neveu de S. S. a été déclaré Protonotaire Apostolique , avec la préférence sur tous les autres Protonotaires , & depuis il a pris en cette qualité l'habit de Prélat , qui lui a été donné avec les ceremonies usitées en pareille occasion. Mr. Valemanni autre neveu du St. Pere & fils de sa sœur , a été pourvû de la Commanderie du St. Esprit à la place de Mr. Doria qui a été fait Maître de Chambre. Voici la liste des autres emplois & Gouvernemens dont S. S. a disposé pendant le cours de ce mois. Mr. Carolis , Commissaire Apostolique sur les Côtes de la Mer Adriatique : M. Giustiniani , Gouverneur de *Macerata* : M. Barni , Gouverneur de *Perugia* : M. Oddi ,  
de

*Emplois &  
Gouvernemens donnés.*

de *Viterbe* : M. Antifiola, de *Frosinone* : Mr. Aragona, de *Civitta Vecchia* ; Mr. Aquaviva, d'*Ancone* : M. Maffei, de *Fermo* : M. Fecolani, de *Fabrino* : M. Matchiani, de *Spoletto* ; M. Rozinoco de *Fano* : M. Farmiani d'*Orvieto* : Mr. Cessa de *St. Severin* : M. Gerimani, de *Sabine* : M. Tempi, Vicelegat de *Bologne* : Mr. Testa, Ponent de la Consulte : Mr. Petroni, Ponent de la Congregation du bon Gouvernement ; & M. Nari, Secretaire. Le Cardinal Spinola est entré en possession de la Charge de Secretaire d'Etat, dont il a été pourvû après avoir prêté le serment ordinaire dans le Tribunal de l'Inquisition, & M. Passionei a pris les Ordres, pour pouvoir être sacré Archevêque avant de passer à la Nonciature de Suisse à laquelle il a été nommé. Le Pere Bonaventure Barberini Capucin, a été déclaré Prédicateur ordinaire du Pape, & M. Bolognetti, Membre de la Congregation d'*Avignon* & de Nôtre-Dame de *Lorette*.

Maladie du  
Pape.

V. Le Pape fut attaqué le 28. d'une colique nefretique accompagnée d'une violente fièvre, qui l'empêcherent de se trouver aux premières Vêpres qui se chanterent dans la Chapelle du *Quirinal* à cause de la Fête de St. Pierre qui étoit le lendemain. La nuit & le jour suivant S. S. fut encore fort mal, mais les Medecins lui ayans donné le Lundi un remede, Elle rendit une pierre assez grosse, ce qui fit cesser les douleurs & la fièvre, & depuis Elle a jôüi d'une santé parfaite. Le Dimanche jour de St. Pierre, cette Fête fut célébrée avec beaucoup de pompe, quoique le Pape fut retenu au lit ; il y eut Chapelle publique dans la Basilique de ce nom, où le Sa-

*des Princes &c.* Septemb 1721. 193

cré Collège se trouva , la Banniere fut arborée sur le Donjon du Château St. Ange , & le soir on fit une décharge generale de toute l'Artillerie ; il y eut aussi des feux & des illuminations par toutes les ruës. Le second Juillet les Cardinaux Caradini , Piazza & Spada retournerent dans leurs Dioceses après avoir eu leur Audience de congé du Pape. Le 10. S. S. assista à la Congregation du St. Office , & le 11. il y eut en sa presence un examen d'Evêques.

VI. Le 5. la Princesse Borghese partit de Rome avec toute sa Famille pour aller trouver à Naples le Prince Borghese son Epoux qui y fait par *interim* les fonctions de Viceroi. Elle fut complimentée sur son départ par le Cardinal d'Althan & le Secretaire Imperial qui s'étoient rendus pour cela à deux lieus de la Ville dans leurs Carosses. Le Cardinal de Schrotenbach travaille à regler ses affaires domestiques , pour être bien-tôt en état de retourner à son Evêché d'Olmutz. Le Bailli Spinola a été nommé par le Grand Maître de Malthe , son Ambassadeur Extraordinaire auprès de Sa Sainteté.

*Départ de  
la Princesse  
Borghese.*

VII. L'Exprés que le Comte de Kinski , Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur , avoit envoyé à sa Cour , est revenu avec la réponse de S. M. Imperiale , qui lui ordonne de retourner incessamment à Vienne. Cependant le 7. Juillet ce Ministre n'avoit pas encore pris son Audience de congé du Pape , & il se tint même ce jour-là une Congregation extraordinaire de Cardinaux au *Quirinal* , pour regler quelques difficultez survenuës au sujet du ceremonial , auquel ce Ministre prétend n'é-

tre point assujetti ; entr'autres , d'être dispensé de visiter le Sacré College avant son départ. Mais il a été , dit-on , résolu qu'il seroit obligé de rendre visite au Cardinal Doyen , aux Cardinaux Chefs d'Ordres , & à deux autres Cardinaux à son choix , & de prier le Cardinal Doyen de faire ses excuses au Sacré College , sur ce qu'il étoit pressé de partir pour retourner à *Vienne*. On ne sçait pas encore si Son Excellence s'accommodera de cet expedient , ni quand elle ira prendre son Audience de congé du Pape que cette affaire a suspenduë.

Mr. Gubernatis Envoyé du Roi de Sardaigne , a été rappelé , & il ne paroît pas qu'on ait nommé un autre Ministre pour le venir remplacer. Mais avant son départ le Pape lui a accordé une Audience particuliere , quoiqu'il ne soit revêtu d'aucun caractere public , dans laquelle S. S. lui a témoigné , dit-on , la forte envie qu'Elle a de voir terminer à l'amiable les differends qui regnent depuis si long-tems entre le St. Siege & la Cour de *Turin*. Le Cardinal Caradini a même été nommé pour y travailler , & a déjà eu plusieurs conferences avec ce Ministre.

VIII. On avoit cru que le Cardinal Alberoni étoit sorti de *Rome* , comme nous le dûmes le mois dernier , sur ce qu'il a été quelque tems sans paroître en public , & qu'il avoit congedié une partie de sa Maison ; il est cependant certain qu'il ne s'est pas beaucoup éloigné de cette Ville , où l'on dit qu'il va louer un Hôtel magnifique , & paroître avec un train convenable. Au commencement de Juillet ce Prélat rendit une visite à la Duchesse

*des Princes &c.* Septembre. 1721. 195  
se d'Aquasparta Sœur du Pape, qui le reçut parfaitement bien, & la Congregation de la Consulte lui a accordé la liberté de faire venir ses Equipages de l'Etat de *Genes*, où il les avoit laissés, ce qui forme un préjugé avantageux pour son affaire, que l'on assure qui sera décidée incessamment à son avantage.

L'on travaille par ordre du Cardinal Albani à un magnifique Mausolée, pour le feu Pape Clement XI. son Oncle. En finissant cet Article, on vient de recevoir la nouvelle que le Pape a élevé au Cardinalat Mr. l'Abbé du Bois Archevêque de *Cambrai*, & Mr. Alexandre Albani Neveu de Clement XI. qui avoit été envoyé ci devant à la Cour de *Vienne*: de sorte qu'il ne reste plus que deux places vacantes dans le Sacré College. C'est à la recommandation de la Couronne de France que l'Abbé du Bois doit ce Chapeau; mais on ne peut attribuer qu'à la reconnoissance de S. S. celui qu'Elle vient d'accorder à Mr. Albani.

IX. *Naples.* Les Cardinaux Pignatelli Archevêque de *Naples*, & Carracioli Archevêque de *Capouë*, qui étoient allés à *Rome* pour assister au Conclave, en sont revenus. On a envoyé deux Galeres à *Civita-Vechia*, pour recevoir sur leur bord la Princesse Borghese avec sa famille, qui vient joindre le Prince son Epoux Viceroi de ce Royaume. Les quatre Galeres que le Grand Maître de *Malthe* devoit envoyer sur ces Côtes pour donner chasse aux Corsaires, sont arrivées heureusement à *Pozipolo*, où elles sont actuellement leur quarantaine.

X. Le 2. Juillet on fit l'ouverture du Jubilé par une Procession solennelle, où l'Archevê-

que porta le Bois de la vraie Croix ; & le Nonce du Pape & les Religieux Benedictins du *Mont Cassin* ont fait pendant trois soirs consecutifs de grandes réjouissances pour la promotion de Mr. Conti Frere du Pape au Cardinalat. La conduite que tient le Prince Borghese nouveau Viceroi dans le Gouvernement de cet Etat , est generalement applaudie , son affabilité & sa generosité lui captivant tous les cœurs des Sujets de ce Royaume.

XI. On a été informé par un petit Bâtiment qui est arrivé dans la Rade de *Naples* , que les quatre Galeres Maltoises qui étoient à *Pozipollo* , s'étant remises en marche pour donner la chasse à trois Galliottes de *Dulcigno* , qui avoient pris une Tartane Genoise sur les Côtes , avoient eu le bonheur de délivrer cette Tartane , & d'enlever les trois Galliottes , dont la plus considerable est montée de plusieurs piéces de Canon & de quatre-vingt hommes d'équipage.

XII. *Venise*. Sur la fin du mois de Juin le Prince Hereditaire de *Modene* , qui se tenoit à *Venise* depuis son retour de *Munich* , se rendit à *Padouë* , où ses Equipages avoient déjà été envoyez. S. A. a fait quelque séjour dans la belle Maison du Noble *Giovanelli* , située sur la *Brenta* , & de-là est parti pour retourner à *Modene* , où l'on apprend qu'il est heureusement arrivé , & a été reçu avec beaucoup de tendresse par le Duc son Pere avec lequel il s'est enfin reconcilié. Le 3. Juillet la Bulle du Jubilé fut publiée dans toutes les Eglises de *Venise* ; le cinq l'ouverture s'en fit par une Procession solennelle , & le six le Doge & le Senat en Corps allerent visiter les Eglises

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 197

indiquées pour gagner les Indulgences. Les Benedictins de cette Ville ont fait des réjouissances pour l'élevation au Cardinalat de Mr. Conti frere du Pape, qui est Religieux de leur Ordre.

XIII. La Regence a élevé à la dignité de Comte, le Chevalier Carrara pour lui & sa posterité, en consideration de ses services. Le General Schuylenbourg est parti pour *Corfon* sur un gros Vaisseau de guerre, avec une Compagnie d'Infanterie & 45000. Ducats pour les besoins de ce Pays. Le Noble Capello en est au contraire arrivé sur un petit Bâtiment, avec plusieurs passagers, qui sont entrez avec lui au Lazaret pour faire quarantaine. On continué de prendre toutes les précautions possibles pour éloigner de cet Etat la maladie contagieuse, qui continué de ravager la Provence, & les Foires qui se tenoient tous les ans à *Bresce*, à *Bergam*, & à *Civizaia*, ont même été défenduës.

XIV. Il est tombé des pluyes en si grande abondance dans l'Etat de Terre-Ferme, que les Dignes de l'*Adige* ont été rompuës par le débordement de cette Riviere dans differens endroits de la *Polesine*, sçavoir à l'*Anquilara*, à *Bergoforte*, à *Lucia* & à *St. Martin*. Plusieurs Maisons ont été emportées par la rapidité des eaux qui ont inondé une grande étendue de terrain; il y a eu aussi quantité de personnes & de bétail noyé, & les fruits de la terre en ont été fort endommagez. Comme le mauvais tems continué, on appréhende qu'il n'arrive de nouveaux malheurs, quoique l'on travaille avec chaleur à reparer les désordres que cette inondation a causé. Une

Maison à poudre située hors des portes de *Bresce*, est sautée en l'air par accident, mais heureusement il n'est péri personne.

XV. Mr. Stampa Nonce du Pape fit le 14. son entrée publique à *Venise*, avec une magnificence qui demanderoit une Relation, si elle pouvoit trouver place dans ce Journal. Ce fut le Chevalier Morosini qui le complimenta au nom de la Regence, & lui servit d'Introducteur, lorsque ce Ministre le rendit à l'Audience. On a eü avis de *Dalmatie*, que les Limites étoient tout-à fait réglées en ce Pays, & que les Commissaires étoient partis pour en aller faire autant en *Albanie*.

XVI. *Genes*. Mr. de Chavigni est revenu à *Genes* après une absence de six mois qu'il a employez à negocier dans différentes Cours d'Italie. Ce Ministre de France, depuis son retour, a, dit-on, accommodé une affaire entre le Noble Justiniani & quelques Negocians Anglois, ausquels il étoit redevable de grosses sommes : le Roy d'Angleterre qui s'étoit intéressé dans ce démêlé, en avoit demandé satisfaction à la Republique, & sur le refus qu'elle avoit fait de la donner aussi promptement que S. M. Britanique la demandoit. 4. Vaisseaux de guerre Anglois croisoient devant le Port de *Genes*, & insultoient tous les Bâtimens Genoïs qui se presentoient ; ce qui interrompoit tout-à-fait le Commerce de cette Ville ; enfin suivant les Lettres que l'on écrit, ce differend vient d'être terminé par l'entremise de Mr. de Chavigni, à la satisfaction des uns & des autres, & les Bâtimens Anglois se sont retirez.

XVII. *Milan*. Le Comte de Colloredo est allé

*des Princes &c. Septemb. 1721. 199*  
allé passer la belle saison avec Madame son Epouse à *Casano*. Son Excellence avant son départ, avoit reçu des ordres de l'Empereur, pour imposer une Taxe sur tous les biens de ceux qui ne font pas leur résidence dans ce Duché, & pour tirer des prisons les prisonniers les mieux faits & les plus en état de servir, afin de recruter les Regimens Imperiaux qui sont dans ce Pays.

Le retour du Prince de Modene à la Cour du Duc son Pere, se confirme par des Lettres qu'on reçoit de *Milan*; on apprend même que ce Prince s'est depuis retiré pour quelque-tems à *Sazivolo*, Maison de plaisance qui lui appartient.

XVIII. *De quelques endroits d'Italie.* Il y a long-tems que la saison n'a été si orageuse en Italie que cette année. Le 13. la Ville de *Bologne* en eüssya un des plus violens, qui a gâté à la Campagne les fruits de la terre, à près de 8. lieües à la ronde, arraché les plus gros arbres, & renversé plusieurs Maisons. Quelques jours auparavant le tonnere étoit tombé à *Porto-Ferraio* sur un Magazin de Bombes & de Grenades, qui l'avoit fait sauter en l'air avec un fracas épouvantable, & ce ne fut que par une espece de miracle que l' Arsenal, où il y a quantité de poudre, fut preservé, ce qui auroit renversé toute la Ville si le feu y avoit pris. Quelques Vaisseaux de guerre Maltois continuent de croiser le long des Côtes d'Italie qui sont infectées de Corsaires; on mande même de *Livorne*, qu'ils en rencontrent fréquemment, & qu'ils ont déjà fait diverses prises qui ont été conduites à *Malthe*.

## ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

*Journal de  
la Cour pen-  
dant le mois  
de Juillet.*

I. **L**E Roy fit le 4. Juillet une Promotion de 60. nouveaux Chevaliers de l'Ordre Militaire de St. Louis, & le 6. Mr. le Comte de Charollois prêta le serment de fidelité ordinaire entre les mains de S. M. pour le Gouvernement de *Touraine*, dont il a été pourvû ; Mr. de Breuille Maître des Requêtes & Intendant de *Limoges*, le prêta aussi pour la Charge de Prevôt, Maître des Ceremonies & Commandeur des Ordres du Roy qu'il a achetée de Mr. le Camus premier Président à la Cour des Aydes, pour la somme de 300000. livres, dont 100000. livres doivent être payées dans deux ans à compter de la date du Contract, le surplus en quatre payemens égaux de six mois en six mois, sur le pied de 27. livres 10. sols le Marc d'argent. Cette précaution ne peut être plus sage, & si l'usage pouvoit s'introduire de contracter de cette façon, ce seroit le véritable moyen de fixer le cours des especes qui est si variable dans ce Royaume. Le 8. le Roy alla au Château de la *Meutte*, & le 9. il reçut le serment de Mr. du Bois en qualité de Secretaire du Cabinet, Charge dont l'Archevêque de *Cambrai* son frere s'est démis en sa faveur. Le 18. S. M. alla au Laboratoire de Mr. Pajot d'Osembray, voir quelques nouvelles experiences de Chimie, & le 19. Elle prit le divertissement de jouer pour la premiere fois

*des Princes &c. Septemb. 1721. 201*  
fois à la Paulme, à l'Hôtel de Soubize. Le  
21. Elle alla à la chasse au Lapin dans le Bois  
de *Boulogne*, & le 22. au Château de la *Meutte*,  
où S. M. se trouva indisposée, ce qui n'eut  
cependant aucune suite : mais le 31. au matin  
un violent mal de gorge accompagné de fièvre  
qui surprit ce jeune Prince, causa de grandes  
alarmes à la Cour & à la Ville ; le bruit  
de cette indisposition passa bien-tôt dans les  
Provinces & y jeta tout le monde dans la  
consternation. Jamais l'amour des François  
pour leur Souverain n'a paru comme dans cette  
occasion, aussi ce Monarque est-il la seule  
espérance qui leur reste. Voici copie d'une  
Lettre écrite par Mr. Dodart son premier  
Medecin à un de ses amis sur le progrès & la  
fin de cette maladie qui cessa heureusement le  
4. Août, que le Roy a été tout-à-fait hors de  
danger.

*De Paris le 4. Août 1721.*

LE Roy jouissant d'une parfaite santé Jeudy  
au matin 31. Juillet, après avoir dormi  
tranquillement comme de coutume, s'éveilla  
avec une legere douleur à la gorge & à la  
tête à laquelle il n'est point sujet. A 10.  
heures il sentit un petit frisson, & au retour  
de la Messè, la douleur de tête devint plus  
considerable à proportion que le froid redou-  
bloit. Cependant voulant surmonter le mal  
& ne point paroître malade, il resta de bout  
changeant de situation de moment en moment  
pressé par la douleur. A 4. heures après midi  
il se rendit aux instances qu'on lui fit, & se  
coucha ; la chaleur ayant pris peu de tems  
après

après le dessus , il s'éveilla après une heure de sommeil , la douleur de tête étant fort diminuée , mais la fièvre augmentée avec assez d'ardeur , une grande sécheresse à la peau , le mal de gorge & l'assoupissement continuant. La fièvre parut dans toute sa force sur les 8. heures du soir , & ne commença à se relâcher qu'à 2. heures après minuit , mais cette diminution ne fut bien sensible qu'à 5. heures du matin après avoir rendu un remède & sans moiteur à la peau. Le Vendredi sur les 10. heures le redoublement commença , le pouls devint plus petit & plus fréquent , les veines qui ont toujours été fort libres , parurent plus crûës , on s'apperçut d'un peu de froid aux pieds & d'un peu de pâleur au visage. Dans cet état il passa au chaud presque aussitôt avec accablement & douleur de tête au moindre mouvement. Alors on prit le parti de le faire saigner pour prévenir les suites d'une fièvre qui devenoit continuë , & qui pouvoit être suivie d'une petite verole , quoiqu'il n'y eut que des signes équivoques. Ce redoublement continuant après la saignée qui fut faite sur les 4. heures après midi , les raisons qui nous avoient déterminé à la première saignée subsistans , & l'évacuation n'étant pas suffisante pour nous mettre à couvert des accidens qui tous menaçoient la tête , pour prévenir aussi l'éruption qu'on auroit pu attendre sur la fin du redoublement du troisième jour ou au commencement du quatrième , on prit le parti de faire une saignée du pied à 11. heures du soir , elle fut d'abord suivie d'une liberté de ventre , qui nous fortifia dans les vûës qu'on avoit de donner cours à quelques humeurs qui étoient

dans

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 203

dans les premieres voyes, & qui pouvoient être raportées dans le Sang, & de prendre pour cela le tems de la diminution de la fièvre. Le Samedi sur les 5. heures du matin, la tête parut dégagée, le poulx bien plus doux, & l'on s'aperçut d'une moiteur qui devint generale. On profita de ce moment pour executer avec l'avis des Medecins les plus experimentez, ce que l'on avoit projeté la veille. Le Roy prit d'abord de la Manne, & quelque-tems après deux grains de Tarte Emetique.

Le remede a fait tout l'effet qu'on en pouvoit attendre, & a eu un succès bien au-delà de ce qu'on en pouvoit esperer. Le redoublement que l'on craignoit l'après-midi n'a point paru, la fièvre a toujours baissé depuis, & le Roy a dormi cette nuit sans s'éveiller huit heures de suite, & est sorti de ce sommeil la tête très-libre, le poulx presque sans aucune émotion, ayant une chaleur douce & halitueuse à la peau, & il est dans cet état à l'heure que j'ai l'honneur de vous écrire, ayant passé le tems auquel on pouvoit craindre un redoublement, & l'apetit commence à se déclarer. On est hors d'inquiétude sur la petite verole.

Quoique ce changement en mieux soit surprenant, nous avons lieu de croire qu'il se soutiendra, parce qu'il est fondé en consequence des remedes qui ont eu leur entier effet; l'on doit sans flatterie ce succès au courage & à la raison du Roy, qui n'a point apporté d'opposition aux saignées, quoique ce soient les premieres qu'on lui ait faites de sa vie, & à la confiance qu'il a pour tout ce qui lui est proposé par Mr. le Maréchal de Villeroy, qui a un crédit infini sur son esprit.

Aujourd-

Aujourd'hui 4. Août la santé de S. M. est absolument confirmée, la nuit ayant été très-bonne, & le reste des humeurs évacuées par une petite Medecine qu'on lui a donné.

II. On parle de transporter à l'Hôtel Mazarin l'Imprimerie Royale qui est au Louvre. Le Regiment des Gardes Françaises n'a pas été donné au Duc de Chartres comme nous le dîmes le mois dernier, mais Mr. le Duc Regent a acheté le Marquisat de *Seignelay* qu'il a donné à ce Prince, S. A. R. a aussi reçu la nouvelle que le Prince Hereditaire de Modene, qui a épousé Mademoiselle de Valois sa Fille, est retourné auprès du Duc son Pere. Le Duc du Maine se tient toujours à *Sceaux* auprès de la Duchesse son Epouse, ainsi il n'y a plus lieu de douter de leur reconciliation.

III. Mr. le Maréchal de Villeroi eut au commencement de Juillet une legere attaque de goutte, & la Duchesse de Ventadour, qui avoit été indisposée, est entierement rétablie. Le Marquis de Chalus a été enfermé à la Bastille sans que l'on en sache le sujet : Ces emprisonnemens sont devenus depuis quelque-tems assez frequens, & il y a peu de semaines que pareilles executions ne se fassent à la sourdine. Le Marquis de Marillac qui étoit Maréchal de Camp au service du Roy, est passé en Espagne, où il a été parfaitement bien reçu, le Prince Regnant l'ayant fait Lieutenant General de ses Armées, & gratifié d'une pension considerable.

IV. Le 11. Mr. le Duc de Chartres donna une fête magnifique aux Dames de la Cour dans les Allées du *Cours la Reine*, qui étoient illu-

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 205

illuminées par quantité de Lampes pendues aux arbres depuis un bout jusqu'à l'autre. L'ouverture s'en fit par un très-beau feu d'artifice qui fut tiré sur la Riviere, & elle fut terminée par un Bal qui dura jusqu'au lendemain. Mr. le premier President du Parlement donna à dîner à tous les Princes du Sang & à plusieurs Ducs & Pairs qui y furent invitez : & Mr. le Duc Regent fut regalé le 20. par le Maréchal d'Entrées dans sa belle Maison d'Yssi.

*Fête donnée  
par le Duc  
de Chartres.*

V. Quoique l'on tienne fort secret ce qui se negocie entre cette Couronne & l'Espagne, on ne laisse pas de confirmer qu'il y a une convention signée pour l'évacuation de *Fontarabie* & de *St. Sebastien*, qui s'excutera incessamment. On parle aussi d'un Traité beaucoup plus important, auquel on travaille, après la conclusion duquel, on fera, dit-on, l'ouverture du Congrès : les Ministres étrangers qui sont à Paris n'attendants que leurs derniers ordres pour s'y rendre. Ce sera Mr. Crawford Secrétaire du Chevalier Sutton Ambassadeur d'Angleterre en cette Cour, qui menagera ici les affaires de la Brande-Bretagne en l'absence de S. Ex. qui doit aller à *Cambrai* en qualité de Plenipotentiaire. Le 7. le Secrétaire du Colonel Stanhope passa à *Paris* allant à *Madrid* porter la Ratification de S. M. Britannique du dernier Traité conclu entre l'Espagne & l'Angleterre.

VI. L'Ambassadeur du Grand Seigneur alla le 9. à la Sorbonne, & fut reçu à la porte du College par le Doyen & les Docteurs en Robes de ceremonie, ayans le bonnet sur la tête. S. Exc. visita la Bibliothèque, & entra dans l'Eglise, où elle admira entre'autres le magnifique

*L'Ambassa-  
deur Turc  
va à la  
Sorbonne.*

que

que Mausolée du Cardinal de Richelieu élevée devant l'Autel. Le 10. elle alla à l'Imprimerie Royale voir travailler à l'Histoire en Médailles du feu Roy Louis XIV. Comme ce Ministre est extrêmement curieux en Fleurs, il a acheté quantité d'oignons de celles qui lui ont paru les plus rares & les plus curieuses, ayans parcouru pour cela lui-même les principaux Jardins qui sont aux environs de *Paris*.

*A son Audience de congé du Roi.*

VII. Le 12. Son Excellence prit son Audience de congé du Roy, où elle fut conduite par Mr. de Saintot Introduceur des Ambassadeurs, & le Prince de Lambesc qui l'étoient allé prendre à son logement dans les Carosses de S. M. Voici ce qui s'y est observé, & l'ordre de la marche, qui commença par 1. la Compagnie des Inspecteurs de Police & les Connétables à cheval ; 2. une Brigade des Dragons du Regiment d'Orleans ; 3. 16. Valets de pied de l'Ambassadeur, ses Pages, & les Officiers de sa Maison ; 4. le Carosse dans lequel étoit l'Ambassadeur avec son fils le Prince de Lambesc, & Mr. de Saintot, suivi de plusieurs autres Carosses ; 5. deux Brigades du Regiment d'Orleans qui formoient la marche. Le Guet à pied étoit posté depuis l'Hôtel des Ambassadeurs jusqu'au Pont Neuf ; le Guet à cheval sur la Place du Palais de Conti, & devant le College des 4. Nations ; les Gardes Françaises & Suisses le long du Pont Royal jusqu'aux *Thuilleries* ; & un Détachement des Mousquetaires sur la Place du Carouzel. S. Ex. à son arrivée entra d'abord dans l'appartement du Duc de Bourbon, où on avoit préparé toutes sortes de rafraichissemens, auxquels elle ne toucha pas à cause du jeûne qu'elle observe,

& ayant été informée que le Roy l'attendoit dans la grande Gallerie, elle s'y rendit, & s'aprocha de S. M. avec les mêmes ceremonies qui s'étoient pratiquées à sa premiere Audience publique. Après que ce Ministre eut fait sa Harangue, le Maréchal de Villeroi lui délivra une Lettre de S. M. en réponse de celle du Grand Seigneur, dans un sac de velours en broderie d'or; S. Ex. la donna à son fils qui l'enferma dans une boîte faite exprés, ensuite de quoi elle se retira dans le même ordre qu'elle étoit venue, excepté que le Prince de Lambesc ne le reconduisit pas à son logement. Les presens que S. M. lui a fait remettre consistent en six Pendules, six Montres d'or, six boîtes à tabac d'or, un nombre de riches pieces d'étoffe, des Tapis des Gobelins enrichis d'or & d'argent, & plusieurs Glaces d'une hauteur & d'une largeur extraordinaire. Le 15. cet Ambassadeur alla à l'Audience de Mr. le Duc Regent à peu près avec le même Cortège, & le 22. il fut sans ceremonie prendre congé du Comte de Toulouse Grand Amiral de France.

*Presens du  
Roy.*

VIII. Le 18. S. Ex. étoit allé voir la Bibliothèque du Roi, & comme elle parut avoir envie des œuvres d'Averroës Auteur Arabe, traduit en Latin en 8. vol in fol., S. M. a donné ordre qu'on les fit relier proprement & curieusement, & que Mr. l'Abbé Bignon les lui presentât de sa part. Mr. le Duc de Bourbon a depuis regalé ce Ministre à *Chantilly* pendant trois jours, ce Prince y ayant rassemblé tous les plaisirs pour rendre cette Fête complete, & le 31. S. Ex. revint à *Paris*. Le jeûne du *Ramazan* étant fini, ses Domestiques ont

ont fait de grandes réjouissances, & tiré pendans plusieurs foirs des fusées devant son Hôtel. On mande du premier Août que ce jour-là ce Ministre partit pour retourner à *Constantinople*, fort satisfait des honneurs qu'il a reçûs en cette Cour.

Promotion  
de l'Abbé du  
Bois au Car-  
dinalat.

IX. L'Abbé du Bois Archevêque de *Cambray*, & Secrétaire d'Etat, vient enfin d'être élevé au Cardinalat, & la nouvelle en fut apportée de *Rome* le 25. par Mr. Laffiteau, Frere de l'Evêque de *Cisleron*, qui remit à ce Prélat le paquet dont il étoit chargé. Aussitôt Son Eminence fut annoncer sa promotion à Monsieur le Duc Regent, qui l'ayant mené au Palais des *Thuilleries*, le presenta au Roi. Elle se rendit ensuite à *Saint Cloud* pour en faire part à Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans, & à son retour elle l'annonça aussi au Duc de Bourbon, au Maréchal de Villeroy, & au Cardinal de Noailles. Le vingt-sept Sa Majesté fit la ceremonie de lui poser la Calotte sur la tête, & en même-tems le nomma à l'Abbaye de *Cercamp* qui vaut 25. mille livres de rentes. La fortune de ce Ministre ne peut être plus rapide, & c'est à la protection que lui accorde S. A. R. le Duc Regent, au service duquel il est absolument dévoué, qu'il doit tous les honneurs dont il est comblé. Depuis la mort du feu Roi on l'a vû successivement chargé des affaires les plus épineuses dans les Cours Etrangères, Ministre & Secrétaire d'Etat, Archevêque de *Cambray*, & enfin Cardinal, avec des biens immenses & des revenus innombrables en Benefices. Par la Lettre que le Pape écrit au Roi au sujet de cette promotion

*des Princes &c. Septemb. 1721. 209.*

tion, S. S. declare que cet honneur étoit dû aux grands services qu'il a rendus à l'Eglise par l'accommodement conclu entre les Evêques de France dont il a été le Promoteur. Le 27. il y eut Conseil de Regence, mais le nouveau Cardinal ne s'y trouva pas, prétendant avoir le pas sur le Chancelier & les autres Secretaires d'Etat, ce qui n'est pas encore décidé. Ce fut Monsieur de la Vrillere qui fit à sa place le rapport au Conseil des affaires dont il étoit chargé.

X. On assure que le Comte de Toulouse va ériger dans le College de *Clermont* une Ecole pour instruire la jeunesse dans les Langues Orientales, & fournir par ce moyen à la Cour des Sujets capables d'être envoyez dans les différentes Cours de l'Asie. Monsieur Poliard doit s'embarquer incessamment pour passer au *Grand Caire*, en qualité de Consul de la Nation Françoisé.

XI. On celebra le 2. Août avec beaucoup de magnificence au Palais Royal l'Anniversaire de la naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc Regent, qui ce jour-là entra dans sa quarante-huitième année. Ce Prince a envoyé au Parlement des Lettres de Legitimation en faveur de l'Abbé de Saint Albin un de ses fils naturels, qui, si-tôt qu'elles seront enregistrees, prendra le titre d'Abbé d'Orleans. Outre plusieurs Benefices considerables, dont il est déjà pourvû, il vient d'être nommé Coadjuteur de l'Evêché de *Laon*, qui est une des Pairies de France. L'Abbé de Theur Secretaire des Commandemens de Mr. le Duc Regent, a été fait Conseiller d'Etat pour les affaires Ecclesiastiques, & le 25. Juillet l'Abbé de Conflans fut

*Anniver-  
saire de la  
naissance de  
Mr. le Duc  
Regent.*

O

sacré

sacré Evêque du Puy dans l'Eglise des Dominicains.

Le Duc d'Albret va succéder aux titres du Duc de Botuillon son Pere, dont il est le fils aîné, & à la Charge de Grand Chambellan de France. Mr. d'Averne a été fait Gouverneur de *Navarins* en Bearn, avec l'expectative d'un Cordon rouge, moyennant quatre vingt mille livres qu'il donnera à Mr. de Louville qui s'est demis de ce Gouvernement en sa faveur. Cette Famille d'Averne, dont on n'a pas encore ouï parler, commence à entrer en faveur; on parle d'une fête qu'une Dame de ce nom donna sur la fin de Juillet, qui lui a couté près de 100000. livres.

XII. Le Conseil de Santé continuë de s'assembler tous les Lundis & Samedis chez Mr. de Povancy Secrétaire du Conseil de Commerce. On a renouvelé la défense aux gens de livrée de porter des galons d'or & d'argent sur leurs habits, excepté ceux des Ministres Etrangers, & un Edit du Roy a passé les Sceaux pour la fabrication de 500000. Mars d'Espèces de cuivre pour être envoyées dans les Colonies en Amerique. Il paroît toutes les Semaines à *Paris* une feuille volante intitulée le *Speçtateur François*, remplie de reflexions fort hardies sur le Gouvernement, ce qui pourroit bien attirer quelques mauvaises influences sur son Auteur. On execute aussi à la rigueur le dernier Arrêt du Conseil rendu contre les Toiles peintes & autres Marchandises qui sont défenduës.

XIII. Le Supplément de la Gazette de *Leyde* du 5. Août, nous fournit une Harangue faite au Maréchal de Villars le mois de Juillet dernier

nier, par le Lieutenant General de *Nevers*, lorsqu'il passa par cette Ville, qui merite de trouver place ici. Comme les actions de ce Héros François sont toutes récentes, & que son génie est connu de toute l'Europe, il sera aisé au Lecteur de juger de la pièce & du caractère du Magistrat qui l'a prononcée, la voici.

**N**Otre Compagnie dispersée lorsque vous passâtes par cette Ville, ne put avoir l'honneur de vous rendre ses profonds respects; nous sommes charmez, Monseigneur, de nous en dédommager aujourd'hui, de voir & de reverer en vous le Héros de qui nous avons si souvent entendu publier les Exploits.

*Harangue  
au Maréchal  
de Villars  
par un Ma-  
gistrat de  
Nevers.*

C'est à votre valeur & à la superiorité de votre génie, que la France doit ses plus éclatantes Victoires, & ses plus brillantes Conquêtes; elle vous doit, Monseigneur, encore plus; c'est la paix dont nous jouïssons; vous avez disposé, que dis-je! *Vous avez contraint nos ennemis à l'acheter par le prodigieux succès de vos Armes*, & vous avez vous-même consommé & affermi ce grand ouvrage, le chef-d'œuvre de la plus rare politique; grand General, grand Negociateur, & grand Ministre; vous réunissez, Monseigneur, en votre personne, au degré le plus éminent, toutes les qualitez & les talens qu'on croyoit avant vous incompatibles dans le génie de la Nation, & qui ne s'étoient trouvez ensemble que dans les plus grands des Romains.

Vous possédez comme eux cette éloquence sublime & naturelle, qui sçait se rendre maîtresse des esprits & des cœurs, & qui pourroit

seule dignement exprimer vos Exploits.

Rien ne seroit, Monseigneur, plus glorieux pour la Nation que de voir un jour l'Histoire de vôtre vie écrite par vous-même, & partager les suffrages de la posterité entre vous & le premier des Césars, tant sur la grandeur des faits, que sur la magnificence des expressions.

Cette Province doit s'applaudir des grands établissemens que vous y avez faits, & de ceux que vous y voulez faire.

Vous venez, Monseigneur, de connoître ses besoins, que ne doit-elle point espérer de vôtre protection ! Nous vous la demandons pour elle & nous mêmes, & nous ferons tous nos efforts pour la mériter par nos profonds respects & nôtre dévouement à vôtre service.

*Constitu-  
tion.*

XIV. L'affaire de la Constitution est toujours trop embarrassée, pour pouvoir en donner un détail juste & exact ; la division qui règne dans l'Université, qui n'a plus aucune liberté dans ses délibérations, pas même pour l'élection de ses Chefs, & l'exil de ses principaux Membres, font facilement connoître que la Cour, sous prétexte de travailler à la paix, continuë de livrer une vive guerre à tous ceux qui n'ont pas approuvé ni l'accommodement conclu, ni les mesures qui ont été prises pour le faire accepter. C'est un tems bien critique pour les Appellans, accablez de disgracés & de Lettres de Cachet, mais toujours perseverans dans leurs sentimens. On n'attend la fin de ces désordres que du tems ou de la prudence du Pape à present Regnant ; ce sera pour lors que nous annoncerons avec joye la paix renduë à  
l'Eglise

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 213

l'Eglise actuellement déchirée par tant de divisions. Nous nous contentons quant à présent de ne donner qu'une legere idée de la situation où cette affaire se trouve, à cause de la quantité de faits dont cette Histoire est chargée chaque mois, qui néanmoins n'apprennent toujours que la même chose, sçavoir, le triomphe des uns & l'accablement des autres.

XV. Les Plenipotentiaires des Puissances Etrangeres qui sont à *Paris*, n'étoient pas encore partis au commencement d'Août pour *Cambrai*; ainsi on ne peut assurer quand se tiendra le Congrès. Il n'y a encore en cette Ville que le Comte de San Estevan, & le Marquis de Beretti Landi Plenipotentiaires d'Espagne, le Comte de Morville pour la France, le Comte de Provana pour le Roy de Sardaigne, le Comte de San Severin pour le Grand Duc de Toscane, le Marquis de Corsini pour le Duc de Parme, qui s'y soient rendus, & qui depuis plus de quatre mois en attendent patiemment l'ouverture.

XVI. La peste n'a pas penetré dans le Languedoc, comme on l'avoit débité, & cette maladie se tient toujours renfermée dans la *Provence*, d'où l'on mande qu'elle a considerablement diminué à *Toulon*, mais qu'à *Arles* & à la *Canourgue* elle continuë d'y faire de grands ravages. On a trouvé le moyen de faire passer dans cette Province des vivres, qui étoient ci-devant d'un prix excessif, ce qui a rétabli l'abondance; mais on ne se relâche pas encore des précautions que l'on a prises pour empêcher que ce fleau ne se communique dans les Pays voisins.

*Peste.*

XVII. Après bien des Assemblées & des

débats au sujet de l'affaire du Duc de la Force, elle fut enfin décidée le 12. par un Arrêt du Parlement rendu ce jour-là. Tous les Princes du Sang & quantité de Ducs & Pairs se trouverent à cette Séance, en présence desquels le Duc de la Force subit son dernier interrogatoire qui fut fort long & fort ennuyeux pour lui. On remarque que le Parlement l'a beaucoup ménagé dans cette occasion, & que quoi qu'il ait perdu son Procès, il n'a pas été traité fort severement. Mais de quelque maniere qu'il s'en soit tiré, la chose est toujours fâcheuse pour lui. Voici le précis de l'Arrêt.

*Arrêt rendu au Parlement contre le Duc de la Force.*

„ Que le Duc de la Force doit désormais  
 „ agir avec plus de circonspection, & se com-  
 „ porter conformément à sa Naissance & à la  
 „ Dignité de Pair de France ; que le nom-  
 „ mé Orient Marchand de *St. Malo*, du nom  
 „ duquel il s'est servi, sera censuré, & con-  
 „ damné à une amande de 100. livres, avec  
 „ perte de sa Maîtrise, que la vente des Mar-  
 „ chandises entre Landais & Orient est une  
 „ supercherie frauduleuse, que Landais Ber-  
 „ nard, & du Parc les autres Agens seront  
 „ censurez, & condamnez chacun à une aman-  
 „ de de 20. livres; que les Marchandises fai-  
 „ sies, reconnuës appartenir au Duc de la  
 „ Force, seront confisquées & vendues en pu-  
 „ blic par un Substitut & Huissier de la Cour,  
 „ que les deux tiers du provenant seront ap-  
 „ pliquez à l'Hôpital general, l'autre tiers  
 „ aux Epiciers & Vendeurs de Porcelaines  
 „ qui s'accommoderont là-dessus; & enfin  
 „ que Landais, du Parc, & Orient seront  
 „ condamnez à 6000. livres pour le domma-

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 215  
ge & les interêts des Epiciers ; comme aussi  
à tous les dépens du Procés, &c.

Ce Duc n'a point assisté au Conseil depuis la perte de son Procés, & est même tombé malade, on assure qu'il va se retirer sur une de ses Terres, ou faire un voyage à Londres pour y voir Madame sa Mere, qui y est réfugiée depuis longues années à cause de la Religion. Les effets du Sieur Law, ci-devant Contrôleur des *Finances*, Héros de ce siècle, ont été vendus en vertu d'un Arrêt du Conseil, pour satisfaire les créanciers qui sont en grand nombre.

XVIII. Le dernier Juin, les Bureaux pour la visitation des effets furent ouverts jusqu'à minuit, & le lendemain premier Juillet, en vertu de l'Arrêt du Conseil, dont nous fimes mention le mois dernier, ils commencerent à être réduits d'un tiers. Le 2. il y eut Conseil de Regence au Palais Royal au sujet de la Compagnie des Indes que l'on parle de rétablir, mais on ne prit aucune résolution ce jour-là. On presente tous les jours de nouveaux projets, & on ne voit pas que la Cour se soit encore arrêtée à aucun. On travaille seulement à l'enregistrement des effets visez pour ensuite en faire la liquidation, & on assure que les Billets qui ont été presentez à Paris dans les Bureaux, sont au nombre de 132000. & autant dans les Provinces, non compris ce qui reste entre les mains des particuliers qui ne les ont pas produits. Ceux qui en avoient pour des sommes les plus considerables, sont Madame de Chaumont pour 127. millions ; Mr. le Blanc pour 17. millions ; Madame de Verrié 28. millions ; Mr. de la Faye 15. millions ;

*Financ*

& un nommé André pour 250. millions. Vers le 10. on saisit encore quantité de marchandises en differens endroits , qui n'ont été réclamées par personne ; & le 15. on remit sur le tapis dans le Conseil des Finances la proposition qui avoit été ci-devant faite d'imposer une Taxe sur tous les biens en fond achetez depuis l'année 1718. Mais cette affaire fut renvoyée à la premiere Assemblée ; de même que plusieurs autres que l'on examine , & pour lesquelles on ne s'est pas encore déterminé : sçavoir , de rétablir la Compagnie des Indes , que le Roi prendra sous sa protection , de créer de nouveaux Billets sous le nom de Royaumes & de confiance ; de rétablir les Charges supprimées , d'en créer de nouvelles , & de faire une exacte perquisition de ceux qui ont acquis des biens fonds. C'est à l'examen de ces utiles projets que l'on assure que S. A. R. Mr. le Duc Regent travaille regulierement tous les matins & les soirs avec le Contrôleur General & les autres Membres du Conseil. Le Parlement a , dit-on , été invité de se trouver à ces conferences par Députez ; ce qu'il a refusé , ayant déclaré qu'il ne pouvoit assister autrement qu'en Corps à ces délibérations. Le 26. il parut un Arrêt du Conseil concernant les Comptes en Banque , & les payemens qui restent à faire en consequence des jugemens rendus par les Commissaires du Conseil , & le 30. le Conseil des Finances fut encore assemblé pour prendre une resolution finale sur les projets , dont on a parlé ci-dessus. Le premier Août il se rassembla derechef pour la même affaire chez Mr. le Chancelier , & ces Conseils continueront jusqu'à ce qu'on soit convenu

*des Princess &c. Septemb. 1721 217*  
convenu du parti que l'on prendra pour les  
arrangemens que l'on s'est proposez. Ce sera  
sans doute le mois prochain que ces nouveau-  
tez éclorent.

## A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus conside-  
rable en ALLEMAGNE, depuis  
le mois dernier.*

I. **V**ienne. L'Empereur a été informé par  
différens Exprés que l'Imperatrice Re-  
gnante étoit arrivée le 27. Juin à *Prague* reve-  
nant des bains de *Carlesbad*, que le lendemain  
28. Elle avoit assisté à la ceremonie de la Ca-  
nonisation du Bienheureux Jean Nepomucene,  
qui fut faite par l'Archevêque de cette Ville &  
qu'après un séjour de huit jours, cette Prin-  
cesse en étoit partie le 5. Juillet pour revenir  
à *Vienne*, où ses gros bagages étoient déjà ar-  
rivez.

II. Le 8. au matin l'Empereur partit du  
Château de la *Favorite*, pour aller à la ren-  
contre de l'Imperatrice son Epouse jusqu'à une  
lieuë par de là *Gollesdorf*, Maison appartenante  
au Comte de Schomborn Vice- Chancelier de  
l'Empire ; ce fut dans cet endroit que Leurs Ma-  
jestés eurent le plaisir de se revoir après une  
absence de quelques semaines, & après cette  
premiere entrevûë, Elles vinrent à *Gollesdorf*,  
où le Comte de Schomborn les traita magni-  
fiquement à dîner, & leur donna le divertisse-  
ment d'une grande partie de chasse. Sur les  
8. heures du soir L. M. revinrent à *Vienne*, où  
Elles

*Retour de  
l'Imperatri-  
ce à Vienne.*

Elles sont arrivées heureusement : le Premier soin de l'Imperatrice ayant été de se rendre à l'appartement des deux Archiduchesses ses filles, qu'Elle embrassa avec beaucoup de tendresse. Voici un petit détail de la magnifique réception que le Comte de Schomborn a fait à Leurs Majestés que l'on ne sera pas fâché de voir.

*Fête donnée  
à L. M. par  
le Comte de  
Schomborn.*

L'Empereur étant parti en Poste le matin à 5. heures du Château de la *Favorite*, arriva vers les 9. heures sur les Terres du Comte de Schomborn, où S. M. ayant mis pied à terre, entra sous une Tente magnifique qu'on avoit dressée sur le grand chemin ordinaire de la Poste, & s'y arrêta jusqu'à ce que l'Imperatrice passât ; alors ce Monarque sortit de la Tente & arrêta l'Imperatrice à l'improviste ; la joye de part & d'autre fut inexprimable, & chacun fut admis à baiser les mains de L. M. qui s'abouchèrent dans la Tente environ une heure, & y prirent quelques rafraichissemens. L. M. monterent ensuite dans leur Litier accompagnées du Comte d'Althan Maître d'Hôtel de l'Empereur, & du Comte de Paar General des Postes & Grand Maître d'Hôtel de l'Imperatrice, qui étoient tous deux dans un Carosse Imperial ; le Comte de Schomborn & son Beaufrere le Comte de Roitemb étoient aussi dans une Chaise roulante de Son Excellence. L. M. se rendirent ainsi à un quart de lieuë du beau Château de *Gollesdorf*, où on avoit préparé une grande partie de chaille de Cerf ; Elles arriverent en chassant, à quatre Pavillons de verdure qui avoient été dressés exprés, & y trouverent pour leur commodité diverses chaises de campagne garnies de velours verd

*des Princes &c.* Septemb. 1722. 219

en broderie d'or, avec des fusils de chasse dans des étuis d'écarlatte richement brodez. Pendant une heure & demie L. M. tuerent six Cerfs d'une grandeur extraordinaire, & en auroient pû tuer davantage, si Leurs M. ne se fussent rendus à une heure dans une très-belle Gallerie située au milieu du Jardin à fleurs, dont les Apartemens étoient très richement ornez, & la Perspective très-belle; lors que Leurs Majestés entrerent dans cette Gallerie, où on leur avoit préparé un magnifique dîner, on entendit un concert de Musique d'une nouvelle composition, avec des Cors de chasse & de Poste accompagnez de plus de 50. Violons & Hautbois; pendant le repas le Baron d'Ostein Beaufrere du Comte de Schomborn, eut la complaisance de presenter aux Dames divers bouquets de fleurs entourez de rubans d'or & d'argent; il y eut ensuite un très-beau concert de Luths & autres instrumens, après lequel L. M. furent conduites avec toute leur suite dans une grande Salle souterraine aux 2. côtez de laquelle un Regiment de Dragons étoit rangé sous les Armes, où il y avoit trois tables de 20. couverts chacune de tout ce qu'il y avoit de confitures & de fruits les plus exquis, il y eut encore là un très-beau concert de Cors de chasse. Sur les 5. heures du soir Leurs Maj. monterent en Carosse, firent le tour du Jardin, dont Elles admirerent la beauté, & reprirent la route du Château de la *Favorite* leur résidence, où Leurs M. arriverent sur les 9. heures du soir. Le Comte de Schomborn s'est attiré les loüanges de tous les Courtisans par la magnifique reception & le traitement splendide qu'il a fait en cer-

te occasion à L. M. I. qui en ont aussi paru extrêmement satisfaites.

Le 9. toute la Noblesse & les Ministres Etrangers, se rendirent en magnifique galla à la Cour, où ils complimenterent l'Imperatrice sur son heureux retour.

*Journal de  
la Cour.*

III. L'Imperatrice Doïairiere Amelie est allé pour deux mois aux Château de *Belle Fontaine* avec l'Archiduchesse sa fille. Leurs Majestés Imperiales ont souvent pris depuis leur retour le divertissement de la chasse aux environs de *Vienne*, & continuent de faire leur sejour au Château de la *Favorite*. Le 22. jour de la Fête de Ste. Magdelaine dont l'ainée des Archiduchesses Leopldines porte le nom, cette Princesse reçut à ce sujet les complimens de la Famille Imperiale, de la Noblesse & des Ministres Etrangers. Le 24. l'Empereur après avoir chassé au Cerf du côté de *Marie Brun*, vint dîner chez le Baron de Huldeberg Envoyé de Sa Maj. Britannique comme Electeur d'Hannover, & le soir S. M. retourna au Château de la *Favorite*. Le 25. L. M. Imp. accompagnées des Chevaliers de la Toison d'or, y tinrent Chapelle publique à cause de la Fête de St. Jacques Apôtre.

IV. Les Députés de la Ville de *Hambourg* eurent enfin le 3. Audience de l'Empereur, après avoir fait quelques jours auparavant, en présence de S. A. S. le Prince Eugene & le Vice-Chancelier de l'Empire, les soumissions que Sa M. exigeoit d'eux, pour l'insulte faite l'année derniere à son Ambassadeur par la populace de leur Ville. Ces Députés furent quelque tems prosterner à genoux devant le

Trône

Trône de ce Monarque, qui les laissa peu dans cette humiliante posture, leur ayant ordonné presqu'aussi-tôt de se relever, & après une très-belle harangue que l'un d'eux prononça, & que S. M. écouta favorablement, ils se retirèrent fort satisfaits de l'accueil qui leur avoit été fait. Les peines qu'on leur a imposées, sont, de rétablir la Chapelle dans le même état qu'elle avoit été auparavant, de restituer tous les Effets pillés & gâtés, & de payer une amande de deux cens mille Risdals.

V. Les Turcs continuent d'assembler un Corps de Troupes aux environs de *Nizza*, & ont jetté deux Ponts sur le Danube, & quoi que le Secrétaire de l'Ambassade Imperiale à *Constantinople* ait assuré par écrit que la Porte n'avoit nulle intention de rompre avec aucune Puissance de la Chrétienté, étant assez occupée à apaiser les soulevemens survenus en Asie & dans le Gouvernement d'Egypte : on ne laisse pas de prendre ombrage à la Cour de Vienne de ces differens mouvemens, & de se tenir sur ses gardes. Les Prince de *Wirtemberg* qui commande à *Belgrade*, a même déjà assemblé quelques Troupes pour leur opposer, en cas qu'ils entreprennent quelque chose sur le Domaine de l'Empereur ; & on envoie en Hongrie quantité de Recrûs & de Chevaux de remonte, pour mettre les Troupes qui sont en ce Pays en bon état. Le Roi de Pologne a aussi fait savoir à Sa Majesté qu'un Corps de 30000. Tartares avoit pénétré dans la *Podolie*, qu'il en avoit fait porter ses plaintes au Bassa de *Chotzim* ; mais que, quoique la Porte parût ne pas approuver ces courses on n'avoit encore pu jusqu'à présent en avoir raison.

VI. Le Comte Etienne de Kinski partit le 22. pour *Petersbourg*, où il est envoyé auprès du Czar en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur. Ce Ministre a touché avant son départ vingt mille florins, & la Chambre de Silesie est chargée de lui en faire remettre tous les mois dix-huit mille, pour sa dépense. Le General Comte de Merci est retourné dans son Gouvernement de *Temeswar*; & le Cardinal Czaki est au contraire arrivé de *Rome* en cette Cour, où l'on a depuis appris que le Pape dans la dernière Promotion qu'il a faite, avoit élevé au Cardinalat l'Abbé du Bois Archevêque de *Cambrai*, & Mr. Alexandre Albani neveu de Clement XI. On mande que le Baron de Benterieder Envoyé à la Cour de France a demandé d'être rapellé, ce que l'Empereur n'a pas approuvé; & que les Comtes de Staremberg, Erdodi, & Gundaker ont été nommez pour administrer les biens du feu Prince Esterhafi jusqu'à la Majorité de son fils, que l'on assure monter à six millions.

## ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. Les Senateurs depuis le départ du Roy ont tenu plusieurs conferences à *Varsovie* sur les affaires du Royaume, & ont ordonné au Grand Tresorier de *Lithuanie* de compter mille écus par mois au Regent de la

Cou-

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 223

Couronne pour les frais de son Ambassade à la Cour du Czar, où il doit se rendre. Le différend pour l'administration des biens d'Ostrow a été terminé provisionnellement par l'entremise des Palatins de Cracovie & de Mazovie, & le General Poniatowski qui y avoit été envoyé est revenu d'Opatow. Par cet accommodement le Prince Sangusko conservera l'administration de ces biens jusqu'à la tenuë de la prochaine Diette generale, sous condition qu'il demandera excuse au Roy & à ses Ministres de la résistance qu'il a faite à ses ordres, & qu'il remerciera les Commissaires de l'avoir mis à couvert des poursuites du Tribunal. Le 12. Juillet le jeune Prince Doloruki arriva pour assurer le Roy & la Republique de la part du Czar son Maître, qu'il ne fera point de Paix avec le Roy de Suede sans les y comprendre, & ce Prince se dispoit à aller trouver S. M. à Dresde pour s'acquiter de sa Commission.

II. Au commencement de Juillet il arriva à Varsovie un Exprés dépêché par le Grand General de l'Armée de la Couronne avec avis qu'un Corps de 30000. Tartares s'étoit assemblé sur les Frontieres du Royaume, & y faisoit des frequentes courses. Cet Exprés fut renvoyé aussitôt au Roy à Dresde, pour l'informer de cette irruption, & savoir de S. M. comment le Grand General devoit se comporter, en cas que les Tartares commençassent à faire quelques hostilités contre les Troupes, s'étans jusqu'à présent contenté de piller les Marchands, & d'enlever les bestiaux jusques même dans la Valachie, où ils ont pénétré. On a eu aussi avis que depuis peu

*L'administration des biens d'Ostrow laissée au Prince Sangusko.*

*Assemblée des Tartares sur la Frontiere de Pologne.*

le Bacha de *Chotzim* avoit fait publier une défense sous de très-rigoureuses peines à tous les Habitans du Plat-Pays d'aller vendre leurs bestiaux & leurs denrées en Pologne.

Officier dé-  
pêché au  
Gouverneur  
de *Chotzim*.

III. Suivant les Lettres du 22. le Roy a envoyé ordre au Commandant de *Caminietch* de dépêcher un Officier au Gouverneur de *Chotzim*, pour lui demander de la part de S. M. & de la Republique ; “ Si les Tartares qui ont  
“ fait une irruption sur les Frontieres de Po-  
“ logne sont à la solde du Grand Seigneur,  
“ & s'ils ont eu ordre de commettre ces ho-  
“ stilités contre la teneur de la Paix de *Car-*  
“ *lowitz* ; qu'en cas que ce Gouverneur vint à  
“ l'avoïer, ledit Officier eût à lui déclarer,  
“ que S. M. Polonoïse & la Republique ne  
“ pourroient regarder cela que comme une bre-  
“ che à la Paix, & se verroient dans la neces-  
“ sité d'en informer leurs Alliez, & de prendre  
“ avec eux les mesures nécessaires pour repous-  
“ ser la force par la force ; mais que si le  
“ Gouverneur Turc venoit à nier que les Tar-  
“ tares fussent au service de la Porte, & qu'il  
“ désaprouvât par consequent leur irruption ;  
“ l'Officier de la Garnison de *Caminietch* pou-  
“ voit lui repliquer au nom de S. M. & de la  
“ Republique, que les Tartares ne pouvans  
“ être regardez que comme des Brigands, &  
“ assassins, la resolution étoit prise de détacher  
“ contr'eux quelques Troupes Polonoïses,  
“ pour arrêter & prendre sans autre forme de  
“ procès, tous ceux qu'elles pourroient rencon-  
“ trer, &c.

On attend avec la dernière impatience la réponse du Bassa de *Chotzim*, & de voir quelles mesures prendra la Republique dans cette occasion.

IV. *Dantzich*. Il paroît en cette Ville une copie de la Lettre que le Czar a écrite au Roy de Pologne en reponse de celle que S. M. lui avoit fait presenter par Mr. du Fort ; Elle est dattée de *Riga*, du 18. Mai, & porte en substance : “ Que S. M. Czarienne ne conclura aucune Paix ni Suspension d’Armes, sans la participation du Roy & de la Republique de Pologne, & qu’Elle fera d’abord part à S. M. Polonoise de tout ce qui sera proposé & conclu au Congrès de *Neustad*, ayant d’ailleurs donné ordre à ses Plenipotentiaires, tant à ce Congrès qu’à celui de *Brunswick*, de veiller aux interêts de S. M. Polonoise comme aux siens propres, &c. “

Réponse du  
Czar au Roi  
de Pologne.

V. Sur la fin de Juin le Prince George de Hesse-Cassel arriva en cette Ville revenant de *Stokholm*, & partit le lendemain pour aller trouver le Roy de Prusse à *Conigsberg*. Mr. Westphal y est aussi passé venant de *Riga*, & retournant à *Copenhague*, rendre compte au Roy de Dannemarc son Maître, de la Commission qu’il a executée auprès de Sa Majesté Czarienne.

VI. *Suede*. Le 23. Juin la Cour alla à *Carlesberg*, où L. M. font état de passer le reste de l’Eté. Le Roy y a été attaqué de nouveau de la fièvre quarte, & a eu trois différentes rechutes si violentes, que le bruit de sa mort étoit passé jusques dans les Cours Etrangères, mais heureusement il ne s’est pas confirmé, & S. M. au contraire, avec le secours des eaux de *Medwig*, dont Elle se trouve parfaitement bien, est passablement rétablie ; le 15. jour de la Fête de la Reine, L. M. paru-

La Cour à  
*Carlesberg*.

rent même en public , & reçurent les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers sur cet anniversaire.

VII. La Flotte combinée se tenoit au commencement de Juillet dans la Rade de *Kapel Schair* , & l'Amiral Norris étoit à la Cour. En conséquence de la Suspension d'armes qui a été concluë , les Troupes Moscovites qui avoient fait descente en Suede , & ravagé le Pays deux lieues depuis *Giavelle* jusqu'à *Uma* , se sont retirées en Finlande avec leurs Galeres & autres Bâtimens. On reçoit souvent à la Cour des Exprés de la part des Plenipotentiaires qui sont à *Neustad* , & on espere de plus en plus un heureux sucez de leurs Negociations pour la conclusion de la Paix avec le Czar ; la Suspension d'Armes qui vient d'être concluë , & la retraite des Russiens étans déjà d'heureux & presque assurez prélagés d'un retour prochain du calme & de la tranquillité , dont on est depuis si long-tems privé dans ce Royaume. Mais sans vouloir entrer dans le détail de tous les differens avis que l'on reçoit de ce Pays au sujet de la Paix qui se négocie, nous attendons qu'il y ait quelque chose de réel pour l'annoncer.

Promotion  
de Cheva-  
liers.

VIII. *Dannemarck*. Le Roy fit le premier Juillet la Revuë de ses grands Gardes à cheval & de quelques autres Regimens qui sont en Garnison à *Copenhague* , en presence de la Reine & des jeunes Princesses qui étoient dans un Carosse magnifique , & avant de retourner à *Frederixbourg* , S. M. fit trois nouveaux Chevaliers de l'Ordre de *Dannebrog* , qui sont Mrs. van *Holsten* Grand Maître d'Hôtel de la Reine , le Baron de *Gersdorf* Grand Chambellan  
du

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 227.

du Prince Royal, & Monsieur Vicerogge Grand Ecuyer. Mr. Reiten & le Commissaire General des Guerres Lonedal ont été faits Conseillers du Conseil d'Etat, & S. M. a nommé Mr. Berkentien Gentilhomme de la Chambre de la feuë Reine, son Envoyé extraordinaire à *Stokholm.*

IX. Le 3. le Prince Royal partit accompagné de Mr. Holsten Grand Chancelier, du Baron de Gerßdorf Grand Chambellan, & de Monsieur Rabe son Gentilhomme de la Chambre, pour aller visiter quelques Cours d'Allemagne. Ce Prince qui voyage *incognito* sous le nom de Comte de *Herzorn*, passa le 7. à *Altena*, & arriva le 15. à *Pretsch*, où il rendit visite à la Reine de Pologne. On parle d'un Mariage entre ce Prince & la Princesse de Brandebourg Culmbach, qui se consommera, dit-on, au retour de ses voyages, le Roy son Pere y ayant donné son consentement. Le 22. S. A. R. arriva à *Dresde*, & prit son logement au Château, le Roy de Pologne lui ayant fait une réception des plus honorable. Le 10. Mr. Goes présenta à S. M. une Lettre de felicitation de L. H. P. les Etats Generaux, sur son Mariage avec la Duchesse de Sleswich, & depuis ce Ministre a complimenté cette Princesse de la part de ses Maîtres sur son avènement à la Couronne.

*Le Prince Royal va voyager.*

X. La nouvelle Reine fit le 16. son entrée publique à *Copenhague* avec une pompe extraordinaire : Voici l'ordre qui fut observé dans cette occasion.

*Entrée publique de la Reine.*

I. LA marche commençoit par deux Fourriers de la Cour. 1. Six Trompettes avec

plusieurs Tambours. 3. 1. Escadron de Chevaux noirs sous le commandement du general Muller. 4. Les domestiques des Consuls de Justice, & ceux des Lieutenans Colonels. 5. Les Conseillers de Justice & les Lieutenans Colonels à cheval. 6. Vingt-quatre Carosses attelés de 6. chevaux dans lesquels étoient les Ministres, les Generaux & les Chevaliers. 7. Douze Pages du Roy & les Maîtres d'Hôtel. 8. Le premier Piqueur du Roy. 9. Onze Carosses du Roy attelés de 6. chevaux chacun pour les Dames de la Cour. 10. Les Domestiques des Generaux, Amiraux, Conseillers d'Etats & Colonels. 11. Les Maîtres de ces Domestiques, ayans à leur tête Mr. le Grand Ecuyer. 12. Seize Laquais de la Reine. 13. M. Vanholst Grand Maître d'Hôtel de la Reine, qui jettoit de l'argent par les ruës. 14. La Reine dans un Carosse attelé de huit chevaux ayant à sa gauche la Princesse Royale; les Comtes de Rantzau, Knucht & Wedel, & le Baron de Rantzau Gentilshommes de la Chambre marchoient à cheval aux deux côtez du Carosse. 15. Douze traines bandes. 16. Trois Escadrons des Gardes à cheval fermant la marche. D'abord que la Reine fut entrée dans la Ville, on fit une triple décharge du Canon des Ramparts, & S. M. étant descenduë au Château, le Roy la reçut, & la conduisit à table, la Comtesse de Holts portant la queue de la Robe de S. M. & la Comtesse de Reventlau celle de la Princesse Royal. La Table étoit d'une grandeur si extraordinaire qu'il y avoit jusqu'à 84. personnes, & elle fut servie avec beaucoup de profusion de tout ce qui se trouve de plus exquis. Le Grand Maréchal traita aussi

*des Princes &c.* Septemb. 1721. 229

trés-splendidement 200. personnes de distinction. Pendant le repas on but plusieurs santez au bruit du Canon de 5. Galeres & d'une Galeasse qui étoient à l'ancre devant le Château, & on prit ensuite le divertissement de la Comedie Françoisé, après qu'elle fut finie le Roy & la Reine accompagnez de 24. personnes de qualité des deux sexes se rendirent à la maison située derrière la Bourse, où L. M. souperent, il y eut ensuite grand Bal, & sur la minuit L. M. retournerent à *Frederixbourg*.

XI. Le 24. le Roy & la Reine avec la Princesse Royale, partirent pour le *Holstein*, où L. M. resteront pendant le reste de l'Été & toute l'Automne : ce sera dans le Château de *Gottorp* qu'Elles feront leur residence. On travaille avec chaleur en ce Pays à reparer les Dignes qui avoient été rompuës par les dernières inondations qui se sont faites. On ne sçait pas encore si les Ministres suivront la Cour dans ce voyage, ou s'ils resteront à *Copenhague*.

*Départ du  
Roy pour le  
Holstein.*

XII. *Moscovie*. Le Comte Apraxim Grand Amiral, partit le 15. de *Petersbourg* pour se rendre à *Croonstot* avec les Galeres qu'il commande, & le Prince Menzikof s'y tenoit encore dans ce tems-là avec la Flotte en attendant les derniers ordres du Czar. Le 18. le Contr'Amiral Gordon fit voile avec six Vaisseaux de Guerre qu'il conduisit à *Revel*, sur lesquels le Czar qui s'y tenoit depuis son retour de *Riga*, est passé à *Croonstot*, tandis que Madame la Czarinne a pris son chemin par terre avec le Prince d'*Holstein* pour retourner à *Petersbourg*. On n'a aucunes nouvelles de ce

qui se passe au Congrès de *Newstad*, on continuë seulement de dire que la suspension d'armes dont on est convenü, sera infailliblement suivie de la Paix, mais à des conditions extrêmement onereuses pour la Suede.

Retour du  
Czar à Pe-  
tersbourg.

XIII. Le 29. le Czar arriva à *Petersbourg* revenant en dernier lieu de *Croonslot* avec 50. de ses plus grandes Galeres, & le 3. Juillet S. M. fut suivie de la Czarine son Epouse & du Prince d'Holstein, qui avoient fait le voyage par terre. Le 6. on celebra dans cette Villé avec beaucoup de pompe l'anniverfaire du Couronnement de S. M. & l'on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de la Trinité pour la derniere expedition faite sur les Côtes de Suede par le General Lessi. L'après-midi le Czar alla à sa Maison de plaisance nommée la *Catherine*, où il reçut les complimens de tous les Senateurs, des Generaux & des Ministres étrangers qui y furent splendidement regalez jusqu'à minuit. On a établi dans cette Ville un nouveau Tribunal de Police dont le Knees Trabeſtki a été fait Président, & on y attend de jour à autre des Exptés de *Newstad* pour être informé de ce qui s'y passe, on en saura sans doute des nouvelles sûres le mois prochain.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le Parlement est toujours assemblé, & travaille sans relâche au re- *Le Roi donne son consentement à plusieurs Actes.*  
tablissement du crédit public, à la discussion des biens confisquez des anciens Directeurs de la Compagnie du Sud, & au soulagement de ceux qui ont perdu dans cette Compagnie. Le 5. Juillet le Roy se rendit dans la Chambre des Seigneurs, & les Communes y ayant été mandées, S. M. donna son consentement Royal à l'Acte pour continuer l'imposition sur le Malt, le Cidre, le Mum & le Poiré pour le service de cette année 1721.

A l'Acte pour empêcher les Sujets de S. M. de faire aucun commerce aux Indes Orientales sous des commissions des Puissances Etrangères; pour encourager & mieux assurer le commerce de la compagnie en ce Pays-là, & pour regler les Pilotes de Douvres, de Deal, & de l'Isle de Tanet.

A l'Acte pour autoriser le Comte d'Arran d'acheter les Biens confisquez du ci-devant Duc d'Ormond son Frere, & à plusieurs autres Actes particuliers, après quoi le Roy se retira sans faire aucun discours aux Chambres comme on s'y étoit attendu.

II. Dans la Séance du 12. la Chambre en grand Comité ayant repris la consideration de l'Etat du crédit public, resolut.

*Resolution  
prise sur l'é-  
tat du crédit  
public.*

I. Que tous les Contrats des souscriptions ou Actions de la Compagnie du Sud, & des autres corporations ou Billets qui ne seront pas reglez ou accommodez avant le 9. Octobre prochain, & enregistrez dans les livres tenus pour cet effet par lesdites Compagnies avant le 11. Novembre suivant, seront nuls, & qu'il sera exprimé dans l'enregistrement pour l'usage & le profit de qui ces Contrats ont été passez. 2. Qu'on n'exigera pas des cautions pour des Actions portées sur aucun Contrat pour la vente ou achat d'aucune souscription, ou Actions de la Compagnie du Sud ou autres Compagnies. 3. Et qu'aucune execution ou prise de corps & de bien, ne sera decreté sur aucun jugement obtenu ou à obtenir dans aucune action portée ou à porter sur aucun Contrat pour la vente ou achat d'aucune souscription ou action de la Compagnie du Sud, ou d'autres Compagnies qui ne seront pas accomplis ou accordés avant le 9. Octobre prochain, ou le vendeur ou la personne au nom de qui tels Contrats ont été faits, n'étoient pas au tems du Contrat ou dans un tems qui sera limité actuellement en possession, ou en droit de telles souscriptions ou actions, seront déclarées nulles.

Le rapport de ces résolutions fut remis au lendemain. Le 14. on ajouta une nouvelle clause au Bil pour soulager les perdans dans la Compagnie du Sud, & le 15. on ordonna de mettre au net celui pour regler ce qui est dû à l'Armée.

III. Le 22. la Chambre des Communes reçut un Message du Roy, dont voici la teneur.

GEORGE ROY.

**S**A Majesté trouve qu'il est necessaire d'informer les fideles Communes des difficultez où elle se trouve par les dettes contractées dans la liste civile, qui se trouvoient monter le 25. Mars, vieux stile, à plus de 550. mille livres sterlings. Si les fonds accordez la derniere Séance pour acquiter cette dette, n'avoient pas été jusqu'ici fort defectueux, Sa Majesté ne se seroit pas trouvée dans la necessité de s'adresser encore au Parlement, mais ayant résolu de faire une réduction à l'avenir des dépenses de la Liste civile, & voyant qu'une telle réduction ne se peut bien executer sans payer les préens arrearages, Elle a donné ordre d'en remettre devant la Chambre un état; & Elle espere qu'Elle sera autorisée de lever de l'argent comptant pour cet effet sur les revenus de la liste civile, lequel, pour éviter de mettre une nouvelle charge sur le peuple, sera remplacé à la liste civile par une déduction de salaires & gages de tous les Officiers des pensions & autres payemens de la part de la Couronne.

*Message du  
Roy à la  
Chambre des  
Communes.*

La Chambre en grand Comité prit le 23. ce Message en consideration, & après de grands débats, il fut résolu d'autoriser S. M. d'emprunter la somme de 500. mille livres sterlings sur les revenus de la liste civile, & de déduire sur les gages, salaires & pensions un scheling par livre sterling, sçavoir, six sols pour payer l'intérêt, & les autres six sols pour payer annuellement une partie de ladite somme. Mais  
dans

dans l'Assemblée du 25. M. Farrer ayant fait rapport de ces résolutions, la retenüe de 12. sols sur les salaires &c. fut réduite à six sols. Le 31. après quelques changemens faits à ce Bil, il fut approuvé & ordonné qu'on le mettroit au net.

*Ratification  
du Traité  
envoyé en  
Espagne.*

IV. Le 4. le Secretaire du Colonel Stanhope partit avec deux Messagers d'Etat pour retourner à *Madrid*, porter la Ratification du Traité de Paix & de Commerce conclu depuis peu entre l'Espagne & la Grande-Bretagne, & le 8. le Marquis de Pozzobueno Ambassadeur de S. M. Cath. délivra à la Compagnie de la Mer de Sud un Acte de ce Prince, qui l'autorise de faire le Commerce des Nègres, & d'envoyer un Vaisseau de 700. Tonneaux tous les ans dans la Mer du Sud pour y trafiquer. Le 17. ce Ministre fut magnifiquement regalé à dîner par les Gouverneurs & Directeurs de cette Compagnie, & le 25. S. Ex. fit chanter *Je Te Deum* dans la Chapelle, en actions de grâces de la Paix qui vient d'être concluë entre les deux Couronnes.

*Emplois.*

V. Le Lord Carleton a prêté le Serment ordinaire pour la Charge de Président du Conseil, à la place du Comte de Towshend qui a été fait Secretaire d'Etat, & le 6. le Comte d'Arran eut l'honneur de remercier le Roy du consentement que S. M. a donné, qui l'autorise d'achever les biens confisquez du Duc d'Ormond son frere. Le Lord Cornowalis Payeur General des Troupes a été fait Membre du Conseil Privé, & le Gouvernement de *Bahama* dont étoit auparavant pourvû le Capitaine Roggers, a été donné au Capitaine Finny.

VI. Les Comtes de Peterboroug & de Douglas font partis pour aller faire un tour en France & en Italie ; & le Lord Erskin a obtenu la permission d'aller voir le Comte de Maar son pere , qui est toujours absent du Royaume , pour avoir trempé dans la derniere Rebellion. On a découvert en Angleterre une nouvelle Mine de Plomb très-abondante, & il est arrivé dans quelques uns des Ports trois Vaisseaux des Indes Orientales qui ne sont pas richement chargés.

VII. La Princesse Caroline seconde fille du Prince de Galles a été attaquée d'un mal de gorge, qui l'avoit presque reduite à l'extrémité, mais un abcez qui s'y étoit formé, ayant heureusement crevé, elle est à present hors de danger. La jeune Princesse Amelie qui étoit incommodée, est aussi tout-à-fait retablie ; il n'en est pas de même de la Princesse Anne, qui est tombée malade de la rougeole. Ces accidens ont retardé le voyage du Roy à Kensington, dont on continuë néanmoins de meubler les Apartemens. S. M. a donné ordre à un Capitaine d'un des Yachts de se tenir prêt de passer en Hollande, pour recevoir sur son bord le Prince de Dannemarck qui est attendu en cette Cour.

VIII. *Hollande.* Le Margrave de Brandebourg Bareith arriva à La Haye, au commencement de Juillet avec la Margrave son Epouse, & une suite d'environ 40. personnes, & le 16. ce Prince partit pour aller faire un tour à Amsterdam : Le Prince Maximilien de Hesse-Cassel fils du Landgrave de ce nom, en est au contraire parti pour retourner à Cassel. Mr. Witwort Plenipotentiaire du Roy de la Grande

Grande-Bretagne, est revenu de *Berlin* avec Madame son Epouse, & a reçu les complimens des Seigneurs de la Regence sur son heureux retour ; ce Ministre partit le 2. Août avec sa Famille pour aller à *Spa*. Mr. Adrian Bour Conseiller & Envoyé de l'Electeur de *Treves* a presenté ses Lettres de créance à Mr. Ports, qui préside actuellement dans l'Assemblée des Etats Generaux pour la Province de *Frise*.

*Assemblée des Etats.* IX. Le 16. les Etats d'Hollande & de West-frise se rassemblerent pour la premiere fois depuis leur dernier ajournement, & se separerent le 21. jusqu'au 6. du mois d'Août. Le Comte de Hompesch est retourné à son Gouvernement de *Bois-le-Duc*, & on a envoyé des Commillaires députez du Conseil d'Etat, pour visiter les Magazins & les Fortifications des Places qui sont sur la *Meuse*.

*Audience du nouveau Roi. ce.* X. *Pays-Bas*. Le 24. Juillet l'Abbé Spinelli nouvel Intenonce du Pape, eut sa premiere Audience publique du Marquis de Prié, auquel il délivra ses Lettres de créance signées de la propre main de S. S. Mr. Santini son Prédecesseur est parti pour *Cologne*, où il va exercer la Nonciature à la place de Mr. Archinto qui est passé à celle de *Pologne*. Le Marquis de Prié a été incommodé d'une douleur au côté, mais cette indisposition n'a eu aucune suite.

XI. On a envoyé des Commillaires du Conseil de Brabant à *Limbourg* & à *Verbies*, pour accommoder quelques differends survenus entre cette Province & ceux de *Liege*. L'établissement de la Compagnie d'*Ostende* rencontre encore beaucoup de difficultez, & on commence même à croire qu'aucun des projets qui

*des Princes &c. Septemb. 1721. 237*  
qui ont été presentez, ne s'exécuteront. On avoit défendu la vente des effets de 2. Vaisseaux revenus de la Chine sans Passeport dans le Port de cette Ville, mais depuis le Marquis de Prié a revoqué l'ordre qu'il avoit donné, & la vente en étoit fixée au 4. Août. Le Prince Louïs de Bade qui étoit à *Bruxelles*, en est parti pour aller voir les principales Villes des Pays-Bas, & le Prince de Hesse Darmstat y est au contraire arrivé, & a pris son logement chez le Prince de la Tour & Taxis.

## ARTICLE VIII.

*Contenant la Naissance, le Mariage & la mort des Princes & autres personnes Illustres.*

I. **A**U commencement de Juillet la Marquise del Vaglio accoucha d'une fille à *Naples*.

*Naissances.*

La Princesse Soriano est aussi accouchée à *Rome*, d'une fille qui sera tenuë sur les Fonts par le Roy de Portugal, représenté par son Ambassadeur.

Le 29. la Duchesse d'Aremberg Darfchot accoucha heureusement d'un fils dans son Château d'*Enguien* en Brabant.

II. Le 29. du mois de Juin dernier, le mariage du Marquis de Vesterloo avec une Princesse de *Nassau Hademar*, se consumma à *Peterheim* en Brabant.

*Mariages.*

Le 15. Juillet le Marquis de Roulé neveu du Duc de la Force, épousa à Paris Mademoiselle de *Biron*, qui est un parti considerable.

Le

Le 19. Août Mr. le Chevalier de Lorraine de la Maison d'Armagnac, âgé de 21. ans, épousa à Luneville Mademoiselle de Beauveau de Craon, qui n'en a que 14. & 3. mois, fille du Marquis de Beauveau de Craon & d'Harouel Grand Ecuyer de Lorraine. Ce fut M. le Duc de Coaslin Evêque de Metz, qui fit la ceremonie de benir ce Mariage. Par le Contract qui fut passé le Lundi 18. , & qui fut signé par tous les Princes & Princesses de la Maison de Lorraine, S. A. R. a donné au Chevalier de Lorraine la Principauté de Lixin, & l'a fait Grand Maître de son Hôtel. Mr. le Grand Ecuyer a donné à sa fille le Marquisat de Craon, qui est une Terre de 700. mille livres, avec les meubles de ce Château qui sont très-superbes, & en outre cent mille écus en argent comptant.

Cette alliance de la Maison de Lorraine avec celles de Beauveau & de Digneville dont la nouvelle mariée est issuë, repand encore un nouveau lustre sur ces deux Familles, les plus considerables du Pays ; celle de Beauveau sortant des anciens Ducs d'Anjou, & celle de Ligneville étant aussi ancienne que la Souveraineté de ce Duché.

On nous a envoyé la petite relation suivante des fêtes qui se sont faites à l'occasion de ce Mariage, qui ne déplaira pas.

Le Mardi 19. toute la Cour, qui ce jour-là étoit d'une magnificence extraordinaire, se rendit dans 12. Carrosses à l'Eglise de l'Abbaye de St. Remy, où le Duc de Coaslin Evêque de Metz fit la Benediction nuptiale. La Garde Suisse de S. A. R. marchoit à côté des Carrosses, la Gendarmerie faisoit cortège, & le reste des Troupes étoit rangé en haye depuis le Château

*des Princes &c. Septemb. 1721. 239*

teau jusqu'à l'Eglise. Après la ceremonie l'Abbé de St. Remy celebra la Messe, pendant laquelle il y eut une Musique très-harmonieuse, & au sortir de là S. A. R. traita très-splendiblement à diner. La table des Princes étoit de 70. couverts ; il y en avoit encore plusieurs autres très-bien servies.

L'après diné il y eut Opera dans la Salle de la Comedie, qui fut representé par les Princes, Mesdames les Princesses, & quantité de jeunes Seigneurs & Dames de la Cour, qui s'en acquiterent avec beaucoup de grace & d'adresse. Ce spectacle fut suivi d'un souper splendide, pendant lequel les Trompettes, les Timbales & divers autres instrumens se firent entendre ; les santez se bûrent au bruit des décharges de plusieurs pièces de Canons qui étoient dans les Bosquets du Jardin ; on tira ensuite un très-beau feu d'artifice, & cette fête fut terminée par un grand Bal qui dura toute la nuit.

Le lendemain 20. la Cour vit joüer une très-belle Pastoralle, & soupa le soir dans l'Orangerie, qui paroissoit tout en feu par la quantité d'illuminations & de lampes attachées aux branches des arbres ; on avoit aussi élevé au milieu une Pyramide de la hauteur de 80. pieds qui faisoit un effet merveilleux, paroissant comme une Pyramide de feu par l'arrangement & l'adresse de celui qui l'avoit dressée. La table étoit de 300. couverts, & ce magnifique repas fut suivi comme la veille d'un Bal qui se donna dans la Salle de la Comedie.

Le Jeudi 21. Mr. le Grand Ecuyer regala magnifiquement toute la Cour au Château de Craon, après quoi il remit à son Gendre les clefs de cette superbe Maison.

*Morts.*

III. Le Marquis de Rebenac Fils aîné du Marquis de Souvray & petit fils du Marquis de Louvois, qui étoit sur une de ses Terres, s'est malheureusement noyé en se baignant dans la Marne.

Le 14. Juillet le Marquis de Malagon Grand d'Espagne, mourut à Madrid âgé de 39. ans.

Le 16. le Lord Pretcy second fils du Duc de Sommerfet, & Membre du Parlement, mourut à Londres de la petite verole.

La mort enleva le 20. à Cologne le Comte de Salm Doyen du Grand Chapitre.

Le 22. Mr. Charles Trudaine Conseiller d'Etat ordinaire, ancien Prevôt des Marchands de la Ville de Paris, & Beaufrere de feu Mr. Voisin Secrétaire d'Etat & depuis Chancelier, mourut à Paris âgé de 62. ans.

Le Duc de Bouillon Grand Chambellan de France mourut à Paris la nuit du 25. au 26. âgé de 82. ans. C'est le Duc d'Albret son fils aîné qui lui succede dans tous ses Titres & dignitez. Son cœur a été porté à l'Eglise des Jesuites, & son corps sera inhumé à Evreux où est le Tombeau de sa Famille.

Mr. Castillan Gouverneur du Louvre mourut dans le même tems : Mr. Bontems l'un des quatre Valets de Chambre du Roy, lui succede dans ce Gouvernement.

Le Lord Vicomte Harron est mort vers le 27. en Angleterre dans sa maison de Campagne dans la Province de Northampton.

Le Comte de Jersey mourut aussi dans ce tems-là dans une de ses Terres située dans la Province de Bukingham.

F I N.